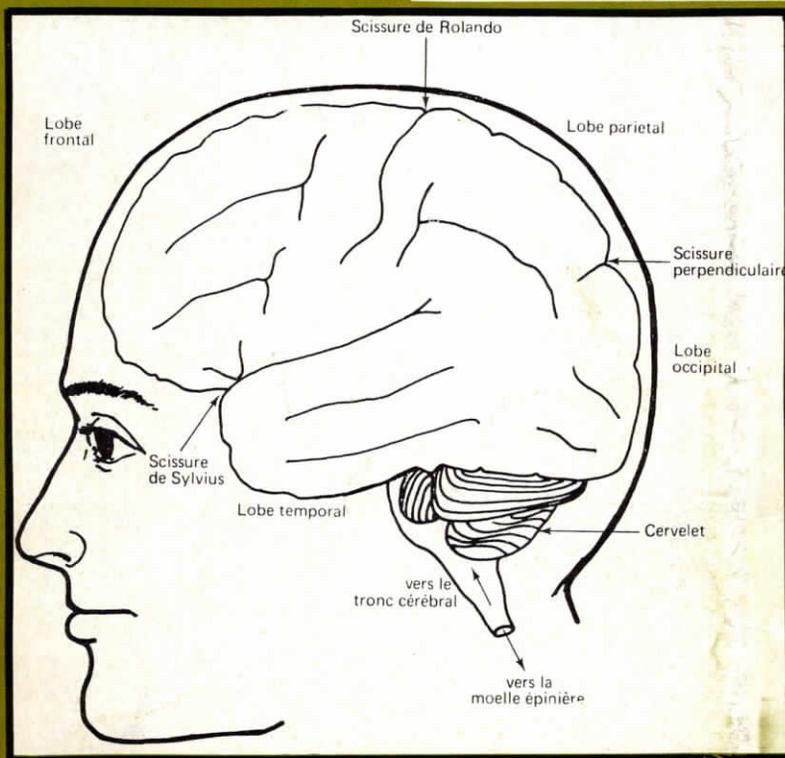


l'éducation

étudiants
du
troisième
âge

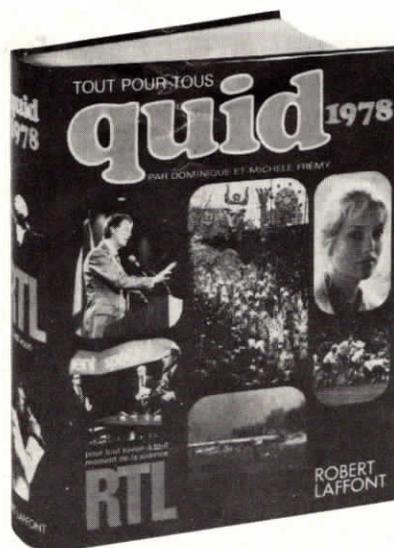


pour
une
psychologie
scientifique

27 octobre 1977

n° 330 ■ 3 F

quid 78



Avec QUID 78, vous saurez tout sur tout.

**histoire, pays, religions, politique,
arts, sciences, économie, spectacles,
sports, salaires, vie pratique, etc.**

une encyclopédie de l'actualité universelle,
pratique, enrichie chaque année.

QUID 78, 1664 pages (dont 176 en plus) 99 F

**En famille, au bureau, en classe,
entre amis, en vacances,
vous avez tous besoin de**

quid 78

l'éducation

fondée en 1945
par Gustave Monod et Louis Cros

Rédaction, publicité, annonces
2, rue Chauveau-Lagarde - 75008 Paris
Tél. : 266-69-20/21/67

Abonnements
215, boulevard Macdonald - 75019 Paris
Tél. : 202-80-88

le numéro ordinaire : 3 F
le numéro spécial : 5 F
Abonnement annuel : France 70 F
étranger 90 F

C.C.P. 31-680-34 F (La Source)

Pour tout changement d'adresse, joindre
une bande d'expédition et 2 F en timbres.

une semaine après l'autre

- 3 les jours se suivent..., par Pierre-Bernard Marquet
- 4 le public et le privé
- 6 actions syndicales : jeunesse et sport

cette école innombrable

- 8 jeunes universités pour étudiants à cheveux blancs, par Paul Juif
- 13 l'éducation-débat : le soutien, une problématique complexe
- 16 vous avez la parole : courrier des lecteurs

à votre service

- 17 l'éducation a retenu pour vous cette semaine
- 18 textes officiels : vous lirez au B.O.
- 18 vous avez la réponse, par René Guy
- 20 CNDP : la RTS vous propose
- 21 audiovisuel : la réalisation — 2 : l'audiovisuel narratif, par Jean-Luc Michel
- 22 documentation : l'enfant, l'école et le monde ; histoires de France et d'ailleurs, par François Mariet et Louis Porcher
- 24 sur votre agenda

l'homme créateur

- 26 neuf savants, par Fernand Lot
- 28 panorama — lettres : parmi les derniers romans, six nouvelles baroques, une nouvelle collection, par Josane Duranteau et Pierre Ferran ; théâtre : « Franziska », de Frank Wedekind, par Raymond Laubreaux ; cinéma : une poésie tragique, par Etienne Fuzellier ; télévision : entre autres..., par Catherine Mathieu.

le monde comme il va

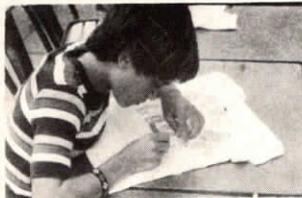
- 32 une psychologie pour aujourd'hui, entretien avec Maurice Reuchlin, professeur à l'université René-Descartes
- 36 mots croisés — bridge
- 38 championnat de France de mots croisés 1978

photos — couverture et p. 8, 10, 11 : Yan ; p. 29 : Sabine Strosser ; p. 32 et 35 : Germaine Lot.



LA PEINTURE SUR TISSUS

activité d'éveil de la maternelle à la classe terminale...



Créer, en classe, ou pour ses loisirs, des foulards, des robes, des cravates, des sets de tables, des nappes, des panneaux décoratifs, abat-jours, des tee-shirts, etc.

S'exprimer, avec la couleur en s'initiant aux techniques artisanales du sel, du serti, batik, mahaju.

Ce sont les multiples possibilités de la peinture sur tissus... et c'est pourquoi cette activité simple et peu coûteuse est pratiquée par de nombreuses écoles maternelles, C.E.S., C.E.T., lycées, arts décoratifs, Beaux Arts, Associations et ateliers de création pour les jeunes.

Pour vous conseiller utilement, la **S.A.R. LEPRINCE**, spécialiste de la peinture sur tissus, vous invite à suivre chaque mercredi à partir de 14 h., les séances de démonstration où des artistes viendront expliquer leurs techniques, répondre à vos questions et vous présenter le matériel nécessaire : cadre, soie, colorants, pinceaux, etc.

NOUVEAUTE

Pour la décoration de tee-shirts, sets de table, cravates, nappes, jeans, etc. :

- Gouaches, marqueurs, et pastels **SOMEIL**, se fixant par simple repassage. Gamme de coloris : Gouaches = 15 couleurs
Marqueurs = 8 couleurs
Pastels = 7 à 16 couleurs

- Pastels **FINART**. Gamme de coloris : 8 couleurs, pour réaliser des transferts sur tissus synthétiques par repassage.

- Métiers à tisser : 45 cm - 80 cm - 110 cm -

COURS AUDIO-VISUELS

NOUVEAUTE 77

Collection Dessin
Ecologie
modèle et étude
de fleurs
pour l'enseignement
du dessin



LEPRINCE S.A.
17 rue de Clery 75002 PARIS

Tel: 236.59.10

Instruments de pédagogie expérimentale
Instruments de psycho-pédagogie
Instruments d'orientation scolaire

LES TESTS D'ACQUISITIONS SCOLAIRES

Ils permettent :

- aux Instituteurs et aux Professeurs de faire très vite, en début et en fin d'année, le bilan des connaissances et des lacunes, de « mesurer » le niveau de leur classe;
- aux Psychologues scolaires d'analyser les difficultés rencontrées par l'élève, de procéder à l'observation continue;
- aux Conseillers d'Orientation de déterminer le ou les types d'enseignement qui paraissent le mieux convenir aux dispositions des élèves, de comparer des élèves appartenant à des établissements différents;

Ils constituent d'importants documents à inclure au « dossier individuel de l'élève ».

Pour le cycle élémentaire

Les tests d'acquisitions scolaires

CE 1-CE 2 (10^e-9^e) Français et Mathématiques - Révision 1973
CE 2-CM 1 (9^e-8^e) Français et Mathématiques - Révision 1973
CM 1-CM 2 (8^e-7^e) Français et Mathématiques - Révision 1974

Pour le cycle d'observation

Les tests d'acquisitions scolaires

CM 2-6^e (7^e-6^e) Français et Mathématiques - Révision 1974
6^e-5^e Français - Mathématiques modernes
5^e-4^e Français - Révision 1975 - Mathématiques modernes - Anglais - Allemand

Au seuil du second cycle

Les tests d'acquisitions scolaires

3^e - 2^e Français et Mathématiques modernes
Révision 1976

Nouveauté 1976

Le test du cycle élémentaire

Il permet :

- à n'importe quel moment de l'année de déterminer le niveau scolaire d'un enfant en vue de son affectation à une des classes du cycle élémentaire (CE 1 - CE 2 - CM 1 - CM 2);
- de résoudre rapidement les problèmes de répartition, d'affectation, de constitution de groupes de niveau en français et en mathématiques;
- particulièrement aux maîtres d'établissements à caractère sanitaire, de procéder à une évaluation rapide du niveau.
- Tous ces tests peuvent être utilisés sans difficulté par les maîtres eux-mêmes.
- Leur élaboration et leur présentation satisfont aux règles les plus rigoureuses de la psychotechnique moderne.
- Chacun d'eux est étalonné sur un échantillon d'environ 1 500 élèves d'établissements de Paris, de grandes villes, de petites villes et de milieu rural.
- La correction à l'aide de grilles transparentes est facile et rapide.
- Ils sont l'instrument indispensable des Instituteurs, Professeurs, Conseillers d'O.S.P., Psychologues scolaires, et de tous ceux à qui incombent des tâches d'observation, de psychopédagogie et d'orientation.

Documentation gratuite sur demande

EDITIONS DU CENTRE DE PSYCHOLOGIE APPLIQUEE

48, avenue Victor-Hugo, 75783 PARIS CEDEX 16 - Tél. : 553-50-51

les jours se suivent...

LUNDI. Le nombre moyen d'élèves par classe baisse un peu chaque année, c'est évident. Il n'était plus que 34,6 dans les écoles maternelles, de 24 dans les écoles élémentaires, de 25,3 dans le premier cycle, de 24,3 dans le second cycle court et de 27,8 dans le cycle long l'an dernier. Mais le nombre de classes de plus de 30 élèves atteignait respectivement les taux de 84,4 % (dont 34,6 de plus de 35), 9,1, 29,6, 20,8 et 40,2.

MARDI. Selon le secrétariat d'Etat aux Universités, les premières inscriptions dans les universités, au 25 septembre, étaient stables au niveau national, mais augmentaient en province (de 2,9 %) pour baisser à Paris (de 5 %). Cette diminution était attribuée au « comportement » de Paris-VIII Vincennes, qui aurait enregistré l'an dernier une augmentation de 40 % et cette année une baisse de 43 %. Renseignements pris à la source, il y a eu 15 000 étudiants inscrits en 1976 contre 17 000 en 1975 et cette année, 10 000, mais au moins autant de demandes de dérogation dont 6 000 ont été retenues ! On a, rue Dutot, une curieuse façon de calculer les pourcentages !

MERCREDI. C'est Alice Saunier-Séité qui est allée hier soir présider à Caen un débat (et y participer) sur l'enseignement privé (et en exalter les vertus). Cette réunion était organisée par l'Association pour la démocratie, dont on sait les liens très proches avec la Présidence de la République. Pourquoi un secrétaire d'Etat aux Universités, apparemment peu concerné par les lois Debré et Guerneur ? Déjà, le 15 septembre, René Haby avait au dernier moment renoncé à présider un débat identique à Cherbourg... Faut-il penser qu'il a fallu tout de même, cette fois, désigner un volontaire ?

JEUDI. Dans sa réponse à une question orale au gouvernement, René Haby a confirmé à l'Assemblée nationale que, selon lui, la tâche des IREM était maintenant en grande partie accomplie et que l'on pouvait donc transférer certains de ses crédits pour d'autres actions de formation continue, comme celles que mène le CNDP pour les professeurs d'histoire et d'éducation manuelle. Une formation continue « terminée », c'est un peu curieux, non ?

VENDREDI. Les inspecteurs de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs s'interrogent sur les finalités de l'opération lancée par Paul Dijoud, en pleine période préélectorale. Sans doute il est bon de définir une politique globale de la jeunesse, mais quels moyens auront-ils de conduire leur action, avec un budget qui, pour 1978, ne présente aucune réelle amélioration ?

SAMEDI. Pour la première fois dans l'histoire s'est réunie, à Tblissis (URSS), à l'initiative de l'Unesco et du Programme des Nations Unies pour l'environnement, une Conférence internationale sur l'éducation relative à l'environnement. Celle-ci dépend certes de chaque Etat, mais la « biosphère ignore les frontières », et le monde entier doit coopérer harmonieusement pour sauvegarder la planète.

Pierre-Bernard Marquet

le public et le privé

Depuis de longues années école publique et école privée sont séparées par une interminable « guerre scolaire ». La paix est-elle en vue ? Il ne le semble pas vraiment...

VOTÉE très rapidement à l'Assemblée nationale le 28 juin dernier, la loi dite Guerneur, « complémentaire à la loi n° 59-1557 du 31 décembre 1959, modifiée par la loi n° 71-400 du 1^{er} juin 1971 et relative à la liberté de l'enseignement », doit venir en discussion au Sénat le 25 de ce mois. Bien avant juin, en fait, pratiquement tout au long de la précédente année scolaire, une importante et vive polémique s'était développée sur les rapports entre l'Etat et l'enseignement privé, essentiellement à l'occasion des projets de nationalisation de celui-ci. Les récentes déclarations du CNAL et de la CFDT, de même que les débats du Sénat, ne manqueront sans doute pas de la relancer. N'est-ce pas l'occasion de faire le point ?

La loi du 31 décembre 1959, dite loi Debré, avait institué deux types de contrats proposés par l'Etat aux établissements d'enseignement privé. Le contrat d'association amenait l'Etat à prendre en charge les traitements des enseignants, ainsi que les charges sociales et fiscales afférentes, et à verser une allocation forfaitaire de fonctionnement par élève, calculée par référence aux dépenses de fonctionnement des établissements publics. Ce « forfait d'externat » était variable selon le type d'établissement privé concerné. En contrepartie de cette aide, les établissements privés étaient soumis à un contrôle pédagogique et financier de l'Etat, essentiellement respect des programmes et des horaires publics, mais liberté relative dans les méthodes. Des maîtres publics pouvaient être nommés, sur leur demande, dans les établissements concernés et y conserver leur statut de fonctionnaire. Les autres

l'étaient par le recteur, en accord avec le chef d'établissement, et relevaient donc juridiquement du recteur.

Dans le contrat simple, l'aide de l'Etat se limitait à la prise en charge des traitements et charges sociales, les maîtres n'étant qu'agréés par l'Etat. En principe ces contrats simples ne pouvaient être signés que pour neuf ans, avec éventuellement une prolongation maximale de trois. Ils ont été « pérennisés » par la loi de 1971. La raison alors invoquée a été la suivante : comme les dépenses de fonctionnement des classes sous contrat doivent être prises en charge « dans les mêmes conditions que celles des classes correspondantes de l'enseignement public », celles-ci, dans le cas des écoles élémentaires — qui avaient le plus souvent choisi le contrat simple — seraient naturellement retombées sur les budgets communaux et les auraient gravement obérés.

Les chiffres produits officiellement lors du débat sur la loi Guerneur à l'Assemblée nationale font état, pour 1974, de 88,4 % d'établissements secondaires privés sous contrat d'association, soit 1 643 (contre 36,2 % en 1963) et de 88,5 % d'établissements primaires sous contrat simple, soit 7 878 contre 101 en 1962. D'autres chiffres ont été donnés à cette occasion, concernant le développement de l'enseignement privé. Celui-ci est passé de 1 750 000 élèves en 1901 (26,6 % de la population scolaire totale) à quelque deux millions en 1975 (16,3 %) et l'augmentation enregistrée entre 1966 et 1976 a été de 6,9 % alors qu'elle était, dans cette même décennie, de 16,2 % dans le public. Au niveau pré-élémentaire, le privé est passé

dans cette période de 271 200 à 351 300 élèves (+ 29,5 %) et dans le public les effectifs croissaient de 46,6 %. Dans le second degré les taux d'augmentation sont respectivement de 27,5 % et 58,1 %, et dans le premier la régression de 19,9 % et 16 %. Mais on sait aussi que l'implantation de l'enseignement privé est très inégale selon les régions, puisque les académies de Nantes et de Rennes regroupent à elles seules le tiers des élèves du premier degré et le quart du second.

Le but de la loi Guerneur est d'actualiser la loi Debré. D'abord la réforme de 1975 devant s'appliquer aussi à l'enseignement privé, elle lui impose d'honorer, en sixième deux heures d'éducation manuelle et technique. Pour assurer cette innovation dans les collèges publics, des crédits ont été ouverts au budget de l'Education pour la construction d'ateliers : 180 millions en 1976 pour 450, et 150 en 1977 pour 350. Tenu par sa réforme, le gouvernement se considère donc comme contraint à doter aussi les établissements privés de ces ateliers. Le débat de juin n'a pas permis de connaître le montant de la facture, mais seulement appris que, dans « un certain délai », 1 050 collèges privés pourraient en être équipés.

La loi Guerneur prévoit également une amélioration de la situation des personnels enseignant dans les établissements ou classes sous contrat d'association. L'Etat prendra en charge leur formation initiale et continue (5 millions inscrits pour la première fois au budget de cette année pour les maîtres du premier degré) aux mêmes niveaux et dans les mêmes limites que pour ceux de l'enseignement public. La loi précise d'autre part que les maîtres des classes sous contrat d'association seront nommés par le recteur, sur proposition du chef d'établissement intéressé, et qu'ils devront respecter le caractère propre de l'établissement. Enfin, le « forfait d'externat » sera majoré d'un pourcentage permettant de couvrir les charges sociales et fiscales afférentes aux

rémunérations des personnels non enseignants, ainsi que les charges diverses dont les établissements publics sont grevés.

Le court débat qui a précédé le vote de la loi Guerneur (par 292 voix contre 194), et surtout peut-être la rapidité et l'insuffisance de sa préparation (dénoncées par André Boulloche et reconnues par Michel Debré) n'ont pas permis aux députés d'aborder le détail des dispositions prévues, et les interventions n'ont guère porté que sur les principes. On n'a donc assisté qu'à un rappel des thèses en présence. En particulier la majorité a réaffirmé que, pour elle, la « liberté de l'enseignement » et « le droit inaliénable des familles de choisir pour les enfants une éducation et donc un établissement dont le caractère propre va dans le sens de leurs convictions » exigent que l'Etat aide l'enseignement privé, et que soient ainsi légalisés un « dualisme » et même un « pluralisme » de notre système éducatif.

Par la voix du CNAL, les organisations laïques ont récemment répondu à ces arguments — du ministre, en particulier — que la « liberté de l'enseignement » ne peut être traitée comme d'autres libertés, d'association, d'information, de déplacement, etc., car elle ne comporte pas, en corollaire, le droit de refuser l'enseignement, alors qu'on peut n'adhérer à aucune association, ne s'abonner à aucun journal, ne pas voyager... « Le principe de base de la législation scolaire est, tout au contraire, l'obligation. Une obligation imposée par la République à tous pour des raisons de justice. » Aussi le CNAL considère-t-il qu'invoquer cette liberté de l'enseignement pour aider l'enseignement privé c'est simplement revendiquer « un privilège entretenu aux frais de la collectivité publique ».

Contre ce dualisme scolaire, le CNAL continue donc de proposer une nationalisation de l'enseignement « qui rejette également une étatisation qui conférerait à la puissance publique la responsabilité

pleine et entière des décisions concernant l'éducation de l'ensemble de la jeunesse ». A cet effet il préconise « la création d'une institution dont la gestion tripartite sera assurée conjointement à chaque niveau par tous ceux auxquels incombe une responsabilité dans ce domaine : pouvoirs publics, personnels de l'Education nationale, usagers ». Cette école nationale laïque n'instituera donc pas un monopole de fait — un réseau d'enseignement privé pourra subsister, mais non financé par l'Etat — et, « ouverte aux discussions susceptibles de développer l'esprit critique, elle se refusera à tout endoctrinement, à toute propagande, à tout prosélytisme ».

Ces propositions du CNAL ne sont pas neuves, elles reprennent des idées déjà développées à son colloque de 1972, auquel avaient également participé la CGT, la CGT-FO, et pour la première fois la CFDT. Cette dernière centrale syndicale vient, d'ailleurs, également de faire connaître son opinion sur la liberté de l'enseignement. Par certains aspects, celle-ci rejoint les positions du CNAL. La CFDT demande en effet elle aussi la nationalisation des établissements privés qui reçoivent des fonds publics, est elle aussi « hostile à tout monopole d'Etat de l'éducation » et souhaite la création d'un « nouveau service public » qui permette « la participation active des collectivités publiques, des usagers, des personnels, et des travailleurs ». Pour la CFDT, la laïcité ne peut signifier que « le refus de toute philosophie d'Etat et de tout endoctrinement ».

De toute façon, aucune des organisations qui se sont prononcées pour la nationalisation de l'enseignement privé n'envisage qu'elle soit imposée autoritairement et de façon généralisée, mais négociée, pour ainsi dire, au coup par coup, et par ailleurs insérée dans un contexte plus vaste de rénovation du système éducatif. Ainsi, au débat de juin à l'Assemblée nationale, André Boulloche (PS) déclarait : « A votre

discours sur la liberté de l'enseignement, nous opposons notre volonté de liberté dans l'enseignement. Elle sera garantie, pour les familles, pour les enseignants, pour les enfants, par la construction progressive d'un grand service public laïque et décentralisé de l'Education nationale. » Et Jack Ralite (PC) : « Le gouvernement démocratique devra entreprendre, à partir de la situation existante, un dialogue constructif avec les familles, les enseignants, les représentants de l'église qui envoient les enfants dans l'enseignement confessionnel ou en sont responsables. »

Indépendamment, en tout cas, des problèmes politiques que pose la nationalisation ou la non-nationalisation de l'enseignement privé (et qui, d'ailleurs, masquent parfois les autres), il en est au niveau juridique et pédagogique. On sait en particulier la volonté affirmée par le ministre de rapprocher sur le plan des structures et des contenus, et même pour certaines procédures administratives, tous les établissements, qu'ils soient publics ou privés. Il avait même été dit, en 1959 : « Il n'est pas concevable pour l'avenir de la nation qu'à côté de l'édifice public de l'Education nationale, l'Etat participe à l'élaboration d'un autre édifice qui lui serait en quelque sorte concurrent et qui marquerait, pour faire face à une responsabilité fondamentale, la division absolue de l'enseignement en France. »

Cette déclaration — de Michel Debré — peut difficilement ne pas être interprétée comme une volonté d'une certaine « unification » de l'enseignement. Les mesures prévues par la loi Guerneur sont également présentées comme allant dans le sens d'une « égalisation » des contenus et du statut des maîtres. Dans cette « logique », quelle spécificité peut être alors accordée à certaines écoles, pour répondre à l'existence de « familles de pensée... qui penchent par inclinaison profonde, pour un enseignement à caractère propre » — pour reprendre les termes mêmes de René Haby

— ou, comme il le dit encore, pour répondre « à des soucis pédagogiques spécifiques » — comme l'Ecole alsacienne ou les écoles Montessori et Steiner ? N'est-ce pas, officiellement, la porte ouverte à toute une multiplicité d'écoles qui, quoi qu'on dise, ne pourraient, à la longue, que devenir concurrentes ?

Dans l'immédiat, en tout cas, la loi Guerneur entraînera nécessairement des dépenses supplémentaires, et ce n'est pas la moindre raison de l'opposition qu'elle rencontre auprès des syndicats d'enseignants et des organisations laïques, pratiquement unanimes à reconnaître que le budget 1978 de l'Education reste, comme les précédents, encore insuffisant pour répondre aux besoins. On peut, à cet égard, rappeler l'une des conclusions du rapport de la Commission chargée de l'étude des rapports entre l'Etat et l'enseignement privé, la commission dite P.O. Lapie, qui, du 25 juin au 29 octobre 1959, avait précédé et préparé la loi Debré : « Toute aide à l'enseignement privé devra s'accompagner d'un effort accru en faveur de l'enseignement public afin d'éviter jusqu'à l'apparence d'un détournement de crédits du secteur public au profit du secteur privé. »

Rappelons aussi que, sur le fond même du problème, la commission Lapie, reconnaissant qu'« il serait inexact de considérer comme convergents les témoignages qui ont évoqué de part et d'autre une future école nationale française », ajoutait : « La même formule recouvre, à l'heure actuelle, des conceptions absolument différentes et parfois opposées : certains y songent comme à une méthode pour résoudre le problème. Pour d'autres, c'est une vue d'avenir et comme le couronnement d'une réconciliation. » La commission espérait « avec ferveur » qu'un jour viendrait où les deux tendances se rejoindraient et que ses suggestions hâteraient ce rapprochement. Le moins qu'on puisse dire est que les lois Debré et Guerneur n'ont pas répondu à cette attente.

Pierre-Bernard Marquet

actions syndicales

A l'approche de la discussion du budget de l'Education, le SNES a précisé ses axes revendicatifs. S'appuyant sur des données statistiques, il dénonce les classes surchargées dans le second cycle (6 200 classes de quatrième et 5 700 classes de seconde de plus de trente élèves), les mauvaises conditions de fonctionnement des collèges (500 collèges sont saturés faute de locaux) et l'insuffisance des heures consacrées à la formation continue dans les établissements du second degré.

Le SNES se propose d'intervenir notamment par l'édition d'une carte postale revendicative destinée à être envoyée par les cinq mille sections syndicales aux deux rapporteurs de budget, au Premier ministre, au ministre de l'Education et aux parlementaires locaux. Le SNES, qui n'exclut pas l'éventualité d'un mouvement de grève à la suite de la semaine d'action du 24 au 29 octobre, ne désire cependant pas s'engager seul dans une telle lutte et, mettant l'accent sur ses récents accords avec la CGT le 4 octobre et le SGEN le 12 octobre, souhaite une prochaine rencontre avec le SNI-PEGC et la FCPE.

Pour la première fois, en effet, le SNES et le SGEN-CFDT ont publié un communiqué commun dans lequel ils confirment leur condamnation de la réforme Haby et dénoncent le projet de budget 1978 du ministère de l'Education. Il revendiquent « une réforme de l'enseignement assurant à tous les jeunes une formation initiale générale et professionnelle complète, une gestion tripartite du service national public et laïque, le respect et l'extension des libertés d'opinion, de réunion pour les personnels, ainsi que l'obtention d'importants moyens budgétaires pour la rentrée scolaire 1978, nécessaires à la réduction des effectifs pour aller

vers et permettre le rétablissement des dédoublements ».

Les deux syndicats, qui ont appelé leurs adhérents à participer massivement à la semaine d'action organisée dans la Fonction publique du 24 au 29 octobre, réclament également « l'amélioration des conditions d'affectation et de mutation de tous les enseignants, l'augmentation du nombre de places aux concours et la résorption complète de l'auxiliaire ».

Sur un plan plus général, le SNES et le SGEN considèrent que « la satisfaction des revendications des travailleurs rendent nécessaire une autre politique » et exigent « que soient mis en œuvre les moyens indispensables : nationalisation des secteurs clés de l'économie, pouvoir réel de contrôle et d'intervention des travailleurs dans l'entreprise, nouvelle politique budgétaire et fiscale ».

jeunesse et sport

Réunies en Comité national pour le doublement du budget du secrétariat d'Etat à la Jeunesse et aux Sports, cinq organisations (CEMEA, SNEP, UFOLEP, FSGT et CGT) dénoncent l'insuffisance du projet de budget du secrétariat d'Etat à la Jeunesse et aux Sports et en demandent la révision. Après avoir souligné diverses carences de l'éducation physique et sportive au niveau de l'école élémentaire, « où les enfants dans leur majorité ne bénéficient d'aucune formation physique systématique », du second degré et de l'université, le Comité réclame « des mesures urgentes pour répondre aux besoins les plus immédiats : augmentation de 50 % du chapitre « Equipement » du budget 1978, création de mille postes supplémentaires d'éducateurs et augmentation substantielle de l'aide de l'Etat aux mouvements de jeunesse et d'éducation populaire.

Informations recueillies
par Michaëla Bobasch

ENSEIGNANTS...

VOUS ETES AUSSI
PARENTS... ALORS
LISEZ, CHAQUE MOIS,

l'école des parents

AU SOMMAIRE DU NUMERO
DE SEPTEMBRE-OCTOBRE 77

- * **La gratuité existe-t-elle ?**
 - à l'école avec les manuels scolaires ? A.-M. COUTROT ;
 - en famille ? par Jean ORMEZ-ZANO ;
 - dans les professions ? entretien avec le pédiatre Michel BASQUIN ;articles de N. JEANSON et de Jean de MARCILLAC.
- * **Vivre à la maternelle**
une directrice raconte les heurs et malheurs de la vie quotidienne entre enseignants, parents et enfants.
- * **Les chambres de nos enfants**
une étude sociologique donne la parole à ceux qui les habitent, par Dominique LASSARRE.
- * **Nos chroniques de ce mois**
Le parent délégué de classe. Responsabilités et assurances scolaires.

*

Abonnement : 85 F (10 numéros par an)
Le numéro : 9 F

CONNAISSEZ-VOUS ?

LES PARENTS et L'ENSEIGNANT

une brochure d'information et de conseils pratiques pour faciliter le dialogue entre maîtres et familles.

ENSEIGNEMENT MATERNEL,
PRIMAIRE ET SECONDAIRE

Prix : 8 F fco (tarifs spéciaux pour envois en nb.)

(Dans toute correspondance, indiquez référence : l'éducation.)



l'école
des parents
et des éducateurs

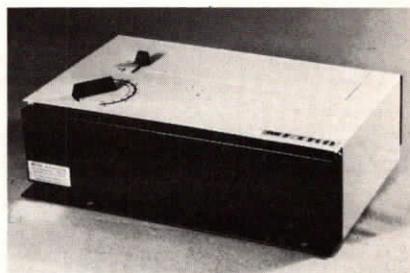
4, rue brunel - 75017 paris - tél : 754.29.00 - C.C.P. paris 1.403.69

METRO DUPLICATEURS S.A.

50, RUE ÉTIENNE-MARCEL, PARIS 2° - TÉL. 236.38.30 et 98.17

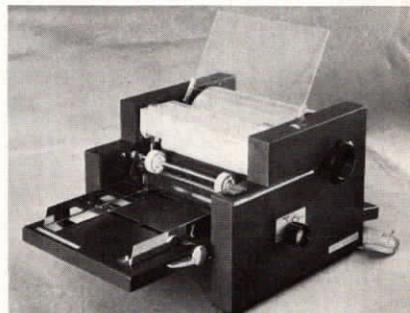
THERMOFLEX

Thermocopieur pour l'établissement en quelques secondes d'un cliché hectographique - transparent si on le désire - pour duplicateur à alcool, d'un transparent pour la projection par rétro-projecteur, d'un thermo-stencil pour duplicateur à encre. Autres fonctions : monocopie, plastification.



DELTA : 2 modèles

Duplicateurs à alcool automatiques et électrique de grand rendement : 80 copies minute, humidification 100 % automatique sans aucun feutre, tirages multicolores en un seul passage de la feuille de papier, prix de revient infime de la copie. Format 225 x 375 mm.



METRO, UN ENSEMBLE COMPLET DE REPRODUCTION

10 MODELES D'APPAREILS A PARTIR DE 524 F H.T. FRANCO F.M.
DOCUMENTATION GRATUITE E SUR SIMPLE DEMANDE

Les Ateliers d'Artisanat d'Art réalisent pour vous les tapisseries d'hier et d'aujourd'hui.



L'une de nos réalisations exclusives : Bouquet d'oiseaux de C. Bleyne. Format 100 x 140 cm, finement tissée à la main au point princesse sur métier jacquard. Nous vous proposons le plus grand choix de tapisseries tous styles à partir de 1000 F (crédit possible).

Retourner aux Ateliers d'Artisanat d'Art. BP 4. 61310 Le Pin au Haras.

Nom : _____ Prénom : _____

Profession : _____

Adresse : _____

Ville : _____ Dépt : _____

Tél. : _____ Signature : _____

Je serais éventuellement intéressé(e) par l'achat d'une tapisserie. De style moderne, de style ancien.

Veillez me présenter, sans engagement et sans frais de ma part, la documentation sur votre collection 77.



jeunes universités pour étudi



LA DEMOGRAPHIE fournit à l'homme d'aujourd'hui un point d'appui indispensable quand il s'avise de réfléchir sur son destin. Quelques chiffres qui sont chargés de signification : l'espérance de vie qui était de vingt-huit ans à la fin du XVIII^e siècle est passée en 1933 à cinquante-trois ans pour les hommes et à cinquante-neuf ans pour les femmes, en 1974 à soixante-sept ans pour les hommes et à soixante-quinze ans pour les femmes. Les « plus de soixante-cinq ans » qui étaient 7 millions en 1964, seront 8 millions en 1980. D'ici l'an 2000 le groupe des personnes de plus de soixante-cinq ans enregistrera une croissance démographique de 22 %, le groupe de personnes de plus de quatre-vingt-cinq ans une croissance de 120 % ! Aux questions posées aux futurologues, les plus aventureux répondent qu'à la fin du XXI^e siècle l'homme sera — comme c'est le cas dès aujourd'hui des animaux — en situation de « vivre sa vie entière » c'est-à-dire six fois la durée de sa période de croissance. Ce qui représente pour notre espèce cent vingt ans de vie de qualité...

Une telle poussée démographique suscite une prise de conscience, bouleverse notre société, provoque au changement. Des structures sont à imaginer. Des valeurs nouvelles vont surgir. Le temps est proche où il ne suffira plus d'adapter l'homme à son milieu, mais où il faudra adapter le milieu à l'homme. Sinon c'est une « classe d'âge » qui sera, à jamais, menacée de sous-développement.

Suite à la crise de civilisation consécutive aux nouveaux équilibres démographiques, une idée a germé dans le riche terroir d'une des plus vénérables universités du monde : l'université de Toulouse

C'est à Toulouse, pionnière dans l'organisation des « universités du troisième âge », que s'est tenu le IV^e Congrès de l'Association internationale des U.3, sous la présidence du professeur Vellas auteur, par ailleurs, des **Chances du troisième âge** (Stock, 1974). A la lumière de cet ouvrage et des travaux du congrès, et grâce à des entretiens avec les professeurs Röhmer (U.3 de Strasbourg) Viala (U.3 d'Aix-Marseille) et Bénès (U.3 de Toulouse). Paul Juif fait pour nous le point de la question.

ants à cheveux blancs

dont la fondation est contemporaine de celle d'Oxford et de celle de Padoue et qui est antérieure à la parisienne Sorbonne. Cité moderne, ardente et difficile dit-on, centre européen d'aéronautique et d'informatique, mais aussi capitale de poésie et de musique, Toulouse a ouvert, au sein de son université des sciences sociales, la première Université du troisième âge.

politique de la vieillesse

A la tête de la jeune équipe qui a « inventé » les U. 3 et qui anime celle de Toulouse depuis le 23 février 1973, on découvre un universitaire de dimension internationale, entraîné à l'analyse des faits sociaux et capable de prendre des paris sur l'avenir. Le Professeur Pierre Vellas, spécialiste de droit international public, dirige à l'université des sciences sociales de Toulouse l'Institut d'étude des pays en voie de développement. Consultant des gouvernements, de l'Unesco, de l'OMS, du Conseil de l'Europe, Pierre Vellas est convaincu que de salutaires changements dans la politique du développement doivent passer par le canal universitaire.

Une continuité de réflexion doit en effet s'établir entre les impératifs de développement et les problèmes posés, dans les sociétés industrialisées, par les personnes âgées en proie au sous-développement socio-culturel. Selon le professeur Vellas, comme la jeunesse a été le pressant souci de l'après-guerre, la condition de la vieillesse est la grande affaire de notre temps... Prête à la laisser mourir d'ennui et d'inutilité, la société de la croissance et du profit a condamné la vieillesse

parce qu'elle ne produisait plus. Dans les sociétés pré-industrielles, la solidarité familiale protégeait les personnes âgées contre les risques inhérents à la solitude. S'établissait alors tout au long de l'existence une adaptation continue de l'homme à la nature, au milieu social et au temps. Nos anciens jouissaient d'une harmonie profonde entre le rythme physiologique, le rythme du travail, le rythme des saisons. Aujourd'hui les personnes âgées, ces laissés pour compte de notre société industrielle — société destructrice des solidarités premières et des valeurs essentielles — inquiètent la conscience des justes. Du sort qui est fait aux personnes âgées dans un Etat comme dans une famille, dépend l'attention qu'on accorde à la dignité de l'homme et de soi-même.

L'entreprise universitaire est donc, selon Pierre Vellas, un moyen de partager de façon plus équitable les fruits de la croissance, mais à condition qu'on inscrive en tête des problèmes ceux qui sont posés par l'inadaptation des personnes âgées à une société qui les menace d'exclusion. Le but est de permettre aux personnes du troisième âge, qui entrent de plus en plus tôt dans la période de la retraite, d'échapper par l'activité universitaire au repli sur soi, à l'inutilité, à la désespérance. Tout en laissant à leurs étudiants la charge de s'assumer, les universités du troisième âge sont d'abord des organismes de santé publique, le niveau de santé des personnes âgées étant fonction de leurs activités physiques et de leurs activités intellectuelles. Faut-il ajouter que notre croisade est celle de l'optimisme ? Elle s'appuie sur cette conviction qu'un travail universitaire adapté

retarde le vieillissement, renverse des processus réputés irréversibles, réhabilite les valeurs de joie et d'espérance.

naissance et structures des U. 3

La doyenne des U. 3 n'a pas quatre ans d'âge. Mais en peu de temps que de chemin parcouru ! Au départ de l'expérience de Toulouse on recense, sauf erreur, à la rentrée universitaire d'octobre 1977 51 universités du troisième âge dont 34 en France, 9 en Belgique, 2 en Suisse, 3 en Pologne, 3 au Québec. Leur vitalité s'est manifestée en juin dernier à l'occasion du IV^e Congrès international de l'Association des U. 3 qui s'est tenu dans les amphithéâtres de l'université-mère.

On notera que les ambitions internationales ne font pas tort à la vocation régionale. Plusieurs U. 3 ont des antennes hors des murs. C'est le cas de Toulouse avec l'Institut universitaire de troisième âge de Montauban, de l'Université d'été et du Cycle des neiges de Luchon. Un autre exemple est fourni par Montpellier qui a une annexe à Béziers. Charleroi vient d'ouvrir une U. 3 à Mons. Aix-les-Bains collabore avec Chambéry. Strasbourg s'ouvre sur l'Alsace.

Dès 1973 on s'est appliqué à Toulouse à rechercher de façon réaliste dans quelles conditions peut fonctionner avec continuité une véritable institution de type universitaire, c'est-à-dire un service public. On y a pris sans se décourager la mesure des difficultés qui surgissent quand il faut faire converger les imaginations et coordonner les dévouements.

Bien que les U. 3 n'exercent pas de contrôle, n'organisent pas d'exa-

mens, ne délivrent pas de diplômes, la qualification universitaire est assurée par leur insertion dans les structures des universités auxquelles elles sont rattachées. A Toulouse l'U. 3 est un département de l'UER d'Etudes internationales et de développement. A Aix-Marseille, une U. 3 bicéphale est organisée en institut d'université avec action de soutien fournie par une association, les liaisons étant assurées par le Centre d'histoire des institutions et des sociétés des temps modernes. L'U. 3 de Strasbourg est un greffon universitaire dont les statuts ont été approuvés par les trois universités alsaciennes et dont le Comité de direction est présidé par un professeur d'université en retraite depuis peu.

Les effectifs des inscrits témoignent d'un puissant courant d'intérêt. Le fichier de l'U. 3 de Toulouse recense 1 850 adhérents. Ils sont recrutés dans un milieu qui, sociologiquement, exclut la frange économique la plus favorisée de la population et la frange la plus défavorisée. Bien que ses responsables soient étrangers à tout préjugé « élitiste », le terme d'*université* a eu un effet dissuasif sur les vingt mille personnes âgées inscrites à l'Aide sociale. En bref, ne fréquentent pas l'U. 3 jusqu'ici ceux chez qui le concept de *niveau de vie* l'emporte sur le concept de *qualité de vie*.

Dès la fin de sa première année de fonctionnement, l'U. 3 de Strasbourg comptait 630 inscrits avec une sensible dominance féminine. La moyenne d'âge était de soixantedix ans. Sept personnes avouaient plus de quatre-vingt ans, quatre seulement moins de soixante. L'assistance aux conférences a varié de 250 à 500 auditeurs. Près du tiers des adhérents ont participé à toutes les activités.

L'U. 3 d'Aix-Marseille distribue trente-cinq heures d'activités hebdomadaires sur les deux centres qui regroupent 800 adhérents. L'évolution des inscriptions se développe lentement en direction des

niveaux modestes. En dépit des efforts faits en faveur d'une clientèle populaire, 65 % des « étudiants » sont pourvus de diplômes universitaires. On compte de 15 à 20 % d'adultes du deuxième âge qui veulent meubler intelligemment leurs loisirs : femmes au foyer, demandeurs d'emploi et chômeurs qui désirent donner un sens à leur temps libre.

Quant aux droits annuels d'inscription, ils varient entre 36 et 90 F selon les ressources de chaque établissement et les positions des organisateurs en face du bénévolat. Réductions et gratuité sont prévues ici et là. A Toulouse, on déclare que, pour réussir la mise en place d'une institution, on ne doit pas soulever de problèmes de financement, d'équipement ou de gestion. Quant aux services bénévoles, ils paraissent incompatibles avec des concours renouvelés.

le corps et l'esprit

Retarder le processus de vieillissement, tel est le premier objectif d'une université qui prend réellement en charge une communauté de troisième âge. Mais c'est dès la jeune enfance, affirment les médecins de l'U. 3, qu'il conviendrait d'amorcer l'éducation gérontologique. Au niveau du troisième âge les meilleures chances sont jouées depuis longtemps. Il n'empêche que les gérontologues ont beaucoup à apprendre des personnes âgées avec qui ils s'appliquent à se définir dans un rôle de partenaires. La gérontologie est, en effet, l'affaire de tous puisque chacun d'entre nous vieillit un peu tous les jours.

Sont recommandés les bilans de santé — en se limitant souvent aux mini-bilans. Ils permettent aux médecins de l'U. 3 de mener des actions de prévention et de conseiller les exercices physiques adaptés à chaque cas.

De grands moyens sont mis à



Toulouse à la disposition de nos « étudiants » : culture physique en salle complétée par des activités sportives dont sont exclus les sports turbulents. On nage dans la piscine de l'université. Des « plus de soixante-quinze ans » s'initient à la voile ou pratiquent le ski de fond. La bicyclette est recommandée parce qu'elle régularise le rythme cardiaque. On se récréé enfin avec la pétanque et le tir à l'arc.

Pour lutter contre la réduction de la capacité respiratoire, on s'adonne, sous la gracieuse direction de jeunes élèves-professeurs d'éducation physique, aux promenades-oxygénation du matin, au bord de la Garonne ou à la lisière d'un bois. On fait, chemin faisant, provision de beauté tout en visant au développement du tonus des membres inférieurs, alors que l'oreille reste attentive aux bruits des saisons.

Quant au yoga-relaxation, il discipline l'acte respiratoire et a les meilleures effets sur la vascularisation cérébrale.

Il reste aux séminaires de diététique à régler l'alimentation sans compromettre le plaisir de se mettre à table.

Une prévention attentive ne néglige pas l'esthétique — voire la chirurgie esthétique ! Toute initiative est bonne qui permet à la personne âgée de vivre en paix avec l'image que reflète son miroir.

C'est ainsi que les U. 3 peuvent être considérées comme de nouveaux outils d'éducation permanente au bénéfice d'une population délaissée jusque-là. En effet, pour Pierre Vellas, la formation continue n'est pas à réserver à la seule



population active. Il est bon qu'elle accompagne le retraité au cours de ses mutations et de ses adaptations. Vivre c'est continuellement s'adapter. Et vivre au troisième âge, c'est naturellement continuer à vivre et le plus pleinement possible.

De même, la promotion culturelle ne répond à aucun souci de justice sociale. En contribuant à l'élévation des niveaux culturels les U. 3 rétablissent l'égalité d'accès au patrimoine culturel au bénéfice de ceux qui, le plus souvent, ont manqué du temps et des moyens. En actualisant et en complétant les connaissances, on travaille aussi à la restauration des valeurs culturelles mises à la portée du plus grand nombre.

Enfin, comprendre et exprimer constituent en outre de bons exercices d'hygiène mentale car, il faut le répéter, le maintien de l'activité cérébrale retarde le processus représenté par l'élimination des centaines de milliers de cellules cérébrales que perd chaque jour l'homme vieillissant.

des programmes variés

Ces intentions se manifestent à Toulouse à travers trois séries de programmes : un pour les personnes du troisième âge, un pour les actifs et une série d'émissions radiophoniques (1/4 d'heure par jour pendant huit mois) destinées aux isolés, aux ruraux, aux hospitalisés.

Quelle forme donne-t-on à la mise en œuvre des programmes destinés aux personnes du troi-

sième âge ? Que trouve-t-on sur le planning ?

- *des conférences-débats* généralement organisées en cycles, précédées d'un prologue de musique enregistrée. Du classique au jazz et à la percussion avec l'objectif d'intégrer les personnes du troisième âge dans la sensibilité de notre époque ;

- *des tables rondes* rassemblant un nombre restreint d'« étudiants » qui ont des affinités avec le sujet en discussion et qui se réunissent autour d'un spécialiste meneur de jeu ;

- *des films-discussion* ;

- *des activités de langues vivantes* (avec magnétophone ou en cabine) stimulant attention et réflexion, obligent à aller aux autres et constituent une ouverture culturelle sur une civilisation étrangère ;

- *des activités artistiques* qui invitent à la création et qui se développent dans des groupes de lecture, de poésie, de musique, d'arts plastiques ;

- *des visites d'usines*, de centres de recherche, de fermes pilotes, de sites archéologiques ;

- *des voyages* et des séjours climatiques.

Un tel enseignement doit être, de toute évidence, un enseignement vivant et qui réponde à une attente. Les difficultés principales tiennent au nombre considérable des participants et au niveau hétérogène du public. Comment s'y prendre ? Reproduire des cours de faculté n'est évidemment pas la solution, remarque-t-on à Aix-Marseille. On préconise de donner la préférence à une pédagogie de synthèse qui procède à des mises au point allégées de l'appareil scientifique

qu'exige la recherche. Il s'agit d'inventer une pédagogie fondée sur un type nouveau de communication entre enseignants et enseignés. Faire provision d'idées générales et assurer une recharge culturelle, telles sont les ambitions manifestées à Strasbourg.

Se profile dès maintenant à l'horizon le problème du renouvellement des programmes. Alors que les jeunes étudiants sont en quelque sorte « de passage » à l'Université, les étudiants à cheveux blancs sont en principe des étudiants « à perpétuité » dont l'appétit intellectuel exige chaque année de nouvelles nourritures. L'invention devra y pourvoir. Une banque internationale de programmes est capable de fournir une solution coopérative.

Quant aux actifs concernés par les programmes de la vieillesse, deux sortes de programmes peuvent être réalisés à leur intention :

- *des programmes de préparation à la retraite* établis avec la collaboration des demandeurs (MGEN et comité d'entreprise du Crédit lyonnais à Toulouse) ;

- *des séminaires de formation* pour les personnels des services sociaux et de certains établissements (personnels des maisons de retraite, des hospices, des services de gériatrie, travailleurs sociaux, animateurs de clubs de troisième âge, etc.).

À Aix-Marseille où l'U. 3 entretient des relations privilégiées avec Toulouse mais où l'on s'applique à une action originale, un séminaire de gérontologie sociale intéresse 25 personnes qui, au long de l'année universitaire, donnent deux cents heures de leur temps libre. L'U. 3 prépare en outre, à l'intention des actifs qui vivent en professionnels les problèmes de la vieillesse, un diplôme de gérontologie sociale et un diplôme de conseiller en gérontologie sociale.

Quant aux programmes radiophoniques conçus par l'U. 3 de Toulouse à l'intention des sujets les plus démunis, on apprend avec

émotion que les grabataires d'un hospice qui subissaient passivement leur état, quittent leur lit, reprennent contact avec l'extérieur à travers le message et trouvent de nouvelles raisons de vivre.

de nouvelles responsabilités

Les étudiants des U. 3 ne travaillent pas dans la perspective d'un « passe-temps » car, à leur âge, le temps ne passe que trop vite. Il ne s'agit donc pas d'« user » le temps ou de le « perdre », mais de le « vivre ».

Cette attitude nouvelle devant le savoir et devant l'échange modifie singulièrement le paysage universitaire. Elle remet en cause la querelle des générations. Si bien qu'à Aix-Marseille, lorsqu'on discute ségrégation, le problème des *âges de la vie* paraît sociologiquement plus important que le phénomène des *classes sociales*.

Dans l'Université du Moyen Âge où les maîtres partageaient la vie quotidienne des « écoliers », il n'y avait pas de barrières d'âge. Qu'en est-il aujourd'hui ? A Paris-Nanterre on constate qu'entre les jeunes et les anciens la relation s'établit avec facilité dans des groupes mixtes très gais et très vivants. A remarquer cependant que l'initiative de la démarche ne vient pas des jeunes. C'est à l'U. 3 à provoquer la rencontre.

Par leur seule présence et par la sécurité qu'elle apporte, les « étudiants » du troisième âge jouent un rôle utile. Les jeunes souffrent inconsciemment de ne point rencontrer d'adultes mûrs qui seraient comme le substitut du père. On sait bien qu'en dehors des heures de service, personne aujourd'hui n'est à la disposition de personne. L'honneur des U. 3 serait de combler ce vide et d'assurer ce rôle. Toute société est condamnée, assure-t-on à Nanterre, qui ne peut pas assurer cette communication entre les générations.

Il n'y a pas de meilleur moyen de faire sortir les personnes âgées du ghetto de leur âge qu'en les faisant participer à la vie sociale, notamment à l'organisation de la vie universitaire. Que de tâches qui peuvent être confiées, que de responsabilités subalternes déléguées ! A Toulouse les plus dynamiques œuvrent dans les comités de gestion et dans le Comité général des programmes. A condition qu'ils ne commettent pas d'abus d'autorité et qu'ils ne monopolisent pas la parole (fréquent péché de vieillesse !) ces leaders assurent d'utiles liaisons entre la masse des adhérents et les organes de décision.

Plutôt que de les laisser s'installer dans la passivité de la seule écoute, on propose à Strasbourg des responsabilités aux « étudiants » qui ont quelque chose à dire. Il n'y a pas de meilleur exercice que d'exposer un problème qu'on a soi-même vécu. L'expérience acquise et le savoir-faire constituent une richesse trop souvent inutilisée dans la relation sociale.

formation et recherche

En 1973 on avait caressé à Toulouse le projet de former des responsables du troisième âge susceptibles d'exercer des activités post-professionnelles ou d'assurer, dans des pays en voie de développement, des missions techniques de courte durée. La crise économique a singulièrement limité la portée d'un tel programme. On se borne aujourd'hui à définir deux objectifs en fonction de la conjoncture :

- dans la conjoncture de récession, préparer des étudiants du troisième âge à des activités non rémunérées correspondant à des emplois qui ne peuvent pas être financés ;
- dans une conjoncture de plein emploi les préparer à des fonctions d'experts de la coopération technique, fonctions à temps partiel

avec des tâches allégées.

Le professeur Vellas estime également que, étant universités, les U. 3 peuvent et doivent apporter une contribution importante à la recherche. Elle dispose à Toulouse d'un potentiel considérable en personnel et en équipement. Les recherches qui portent sur les problèmes de vieillesse s'orientent notamment en direction des sciences médicales et des sciences sociales. Confiés à des équipes de recherche, des programmes à moyen et à long terme sont définis. Les recherches sont réalisées par des actifs, étudiants, universitaires, médecins, responsables des administrations publiques et privées en vue de leurs mémoires spécialisés et de leurs thèses de doctorat. La porte de la recherche n'est pas fermée aux membres de l'U. 3 s'ils sont qualifiés par leur niveau de compétence et d'expérience. Préparés par des groupes de travail, les travaux de recherche sont poursuivis dans d'importants colloques internationaux en étroite coopération avec les grandes institutions scientifiques nationales et internationales. Le choix des thèmes dépend essentiellement de la demande.

Quelques thèmes de recherches en cours :

Toulouse

La chirurgie des personnes âgées et la réanimation.

Pharmacopée et troisième âge.

Problèmes administratifs et financiers de reconversion des hospices en services de gériatrie active.

Les objectifs prioritaires d'une politique de santé publique au niveau du quatrième âge.

Recherches sur les centenaires.

Recherches socio-pédagogiques sur la réalisation des programmes culturels au bénéfice des personnes âgées.

Aix-Marseille

Politique et âges de la vie.

Varsovie

Recherches sur l'âge biologique.

Florence

La pathologie des personnes

âgées dans les pays de montagne.

Rythme de vie : chrono-biologie et chrono-pharmacopée des personnes âgées.

un certain art de vivre

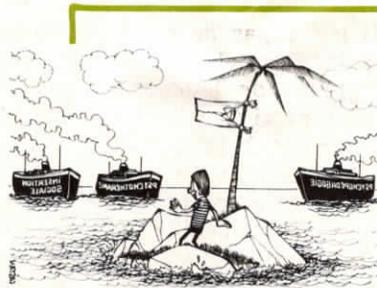
Dans un album où la dialectique de l'image et de la pensée est poussée à la perfection, Pierre Vellas a publié, à l'appui de l'évocation des missions des U. 3, les « desiderata de Baltimore » qui sont datés de 1692. On peut y lire : « *Sois toi-même. Garde une âme sereine dans le travail, le rêve et l'agitation de la vie. Sois persuadé que, malgré ses artifices, ses peines et ses désillusions, le monde a ses splendeurs. Recherche le bonheur.* »

De ce message, on peut aisément tirer un véritable art de vivre pour le troisième âge qui est d'abord fait de quiétude, d'un certain détachement, du choix de ce qui est essentiel, de ce qui est préférable, de ce que nous pouvons apporter aux autres, de rayonnement, de maîtrise de soi et des renoncements nécessaires, mais aussi de plénitude de vie et de liberté retrouvée... Il est fait de rencontre, de solitude écartée, d'amitiés nouvelles et de rires, du bien-être de se retrouver avec d'autres pour des actions nouvelles, d'aller dans un lieu de jeunesse et de renouvellement...

Telles sont les conquêtes promises aux « étudiants » des U. 3 — ces maisons où l'on apprend à vivre avec le temps et où se développent une curiosité désintéressée et une éthique de la solidarité.

Heureux sont ceux qui ont la chance d'y conduire de nouveaux apprentissages et d'y vivre des aventures intérieures — ces aventures du troisième âge où, au niveau des valeurs, être l'emporte sur avoir. Ceux-là sont capables de faire de la dernière étape une entreprise qui honore l'homme.

Paul Juif



le soutien

Dans le cadre du débat que nous avons ouvert sur le problème du **soutien**, André de Péretti a d'abord défini les différentes formes de la relation d'aide, dont l'une est précisément ce soutien (l'éducation des 13 et 20 octobre 1977). Nous présentons aujourd'hui de larges extraits d'un document de travail préparatoire aux circulaires du 28 avril 1977.

D'autres textes suivront cette publication, mais surtout, nous l'espérons, ceux que nos lecteurs voudront bien nous adresser. Ecrivez-nous donc nombreux vos opinions, vos suggestions, vos expériences sur le soutien.

une problématique complexe

CONSIDERE comme une des pièces maîtresses de la réforme, le « soutien » a fait l'objet d'un document préparatoire aux circulaires du 28 avril 1977, dont il nous paraît intéressant de présenter ici quelques extraits.

La pédagogie dite de soutien se propose, on le sait, de « favoriser l'égalité des chances », et les « heures de soutien » ont pour intention de remédier à des insuffisances dans l'acquisition, par tous les élèves, d'un « contenu fondamental ». « La notion de soutien prend ainsi une signification opératoire, en fonction de l'intention qui l'inspire et de son champ d'application : on regroupera sous le terme de « soutien » toutes les

actions (enseignements ou autres formes d'intervention) engagées pour aider les enfants à accéder tous, avant de sortir de l'appareil scolaire, à la culture secondaire de base. Celle-ci leur est en effet désormais indispensable : elle conditionne l'accès au travail comme l'accession à l'autonomie, qui est un des objectifs fondamentaux de l'éducation.

» Cette ambition, que certains ne manqueront pas de juger chimérique, se heurte, on le sait, à une situation très différente : une très grande disparité des niveaux à l'arrivée comme au départ, un taux d'échec qui atteste l'inadaptation du système scolaire à sa clientèle et à sa fonction. C'est cette situa-

tion que la mise en œuvre méthodique de pédagogies de soutien se propose de renverser, sans céder au fatalisme ni au moralisme. Elle requiert le concours de tous, donc une stratégie claire et crédible. Celle-ci associera deux manœuvres : porter sans retard assistance aux jeunes les plus menacés (et c'est pourquoi les premières mesures spécifiées dans les décrets d'application concernent les collègues) ; édifier, en commençant par la base, un dispositif de soutien cohérent accompagnant la scolarité jusqu'à son terme obligatoire légal. »

Le soutien repose donc sur un pari : tous les enfants sont susceptibles, moyennant cette aide, d'atteindre l'objectif commun. Il est ainsi corollaire de la suppression des filières. Son organisation suppose d'abord la détection des besoins.

« On ne peut réparer qu'un échec constaté. Mieux vaut encore le prévenir, en décelant la défaillance à son début. Ces truismes visent à rappeler qu'il n'y a pas de soutien sans contrôle. Cela vaut dans tous les cas : qu'on entende par soutien le secours immédiat que tout bon maître apporte, au cours de son enseignement même, à l'élève qui trébuche, ou des procédures plus spécifiques ; que le contrôle revête les formes traditionnelles d'épreuves (écrites, orales ou autres), donnant lieu à notation (chiffree ou non), ou des formes plus élaborées. Le contrôle est de ce fait un élément indispensable d'une éducation soucieuse d'égaliser les chances. [...]

» C'est à partir de ce contrôle continu que peuvent être décelées les difficultés qu'éprouvent certains élèves à suivre un enseignement

donné collectivement, et que peuvent être réalisés les « aménagements particuliers » et les « actions de soutien » prévus dans les écoles et collèges à l'article 7 de la loi.

» On pourrait dire, en sens inverse, qu'il n'y a pas de contrôle significatif sans soutien, c'est-à-dire sans cette attention permanente du maître à éliminer les causes d'insuccès qui tiennent moins aux élèves qu'à sa propre façon de faire, ou encore à sa méconnaissance des conditions, cognitives et affectives, de l'apprentissage comme aussi des moyens d'agir sur ces conditions. Contrôle et soutien sont ainsi conjointement tributaires de facteurs qu'on rappellera ici, simplement pour mémoire, effectifs des classes, compétence et disponibilité du maître, effets de système qui résultent de leur combinaison...

» Le contrôle ne peut s'exercer qu'en fonction d'objectifs (ceux-ci pouvant être, bien entendu même, la performance sanctionnée à l'examen ou la pure et simple reproduction d'un fragment du cours) : soutien, contrôle et objectifs sont aussi étroitement liés que, sur un autre plan, soutien, objectifs et égalité des chances.

» Cette remarque mérite attention, parce que, selon la nature des objectifs, contrôle (ou évaluation) et soutien prendront des formes différentes : de là l'importance, en amont de cette réflexion sur le soutien, de donner un contenu explicite à la « pédagogie par objectifs » désormais prescrite — qu'elle s'appuie ou non sur des taxonomies en forme. »

Dans le contrôle préalable au soutien on peut distinguer deux

niveaux, celui du constat d'échec (consommé ou menaçant) qui entraîne l'intervention immédiate du maître plutôt que le redoublement et celui du diagnostic de ses causes qui peut seul indiquer les thérapeutiques.

Dans les disciplines instrumentales de base (lecture, écriture, calcul) les « rattrapages » doivent avoir lieu le plus tôt possible, et sont le fait de l'intervention personnelle des maîtres.

« Tant qu'un soutien précoce et continu (ou une pédagogie inspirée d'une meilleure compréhension de la psychologie génétique et des processus d'apprentissage) ne dispensera pas d'y recourir, ces rattrapages réparateurs devront être assurés (en usant notamment des possibilités offertes à titre au moins provisoire par les aménagements de programmes). Il faudra conjointement tenir le plus grand compte des composantes affectives du soutien, et cela en deux sens :

- d'abord parce que l'échec peut avoir pour cause profonde un blocage psycho-affectif relevant d'une intervention spécifique ;
- plus généralement parce qu'une véritable action psychologique s'impose à l'égard de ces enfants péniblement retardés. Sans être culpabilisés ni résignés devant une déficience imputable pour une large part à l'institution, des enfants de cet âge doivent sentir qu'il est à la fois de leur intérêt et de leur responsabilité d'engager toutes leurs forces dans sa réparation. L'âge permet ici ce qui eût été inconcevable au niveau du cours élémentaire, et une pédagogie appropriée doit être dispensée de façon intensive à ces pré-adolescents. Ainsi la responsabilité de détecter insuffisances et difficultés passe-t-elle peu à peu du maître à l'élève, par un transfert parallèle à la demande d'instruction qui, normalement, va croissant de la position d'écolier obligé à celle d'adulte en formation continue.

» Ainsi la conception du soutien se nuance-t-elle en fonction de l'idée

Dans notre n° 328 du 13 octobre, il fallait lire...

• dans la première phrase de l'article « RFA : les lycéens choisissent » de Maurice Gelbart : « le Conseil permanent des ministres de la Culture des différents Länder... ».

• dans l'article de Maurice Guillot, « jeune cherche emploi », en p. 35 l'intertitre « une illusion techniciste » et non « technique » et, en p. 36 (2^e colonne, 13^e ligne) : « Partout ailleurs... » et non « par ailleurs ».

Toutes nos excuses à nos lecteurs pour ces « coquilles » d'imprimerie !

qu'on se fait du rôle de l'institution scolaire. La pédagogie (donc aussi le but et la forme du soutien) varie selon que l'on considère comme dominante essentielle d'enseigner (c'est-à-dire de transmettre un savoir constitué, avec les valeurs culturelles et pratiques qu'il véhicule), d'apprendre à apprendre (dans la perspective d'un savoir évolutif), ou d'apprendre à être, la relation au savoir important plus en dernière analyse que le savoir lui-même et l'accent principal portant sur les attitudes et les méthodes.

» Cette dernière conception, qui progresse en dépit des malentendus et des procès d'intention, conduit à considérer le processus éducatif plus du côté de celui qui apprend que de celui qui enseigne. Il s'agit dès lors moins de fournir aux élèves les éléments prédigérés du savoir qui leur fait défaut que de susciter en eux l'attitude qui en permettra l'acquisition active : le soutien le plus efficace consiste souvent à raviver la motivation. On attachera une importance particulière (l'autonomie s'acquérant par la pratique de l'autonomie) au travail indépendant, au travail en centre de documentation, bref à toutes les formules qui permettent d'associer autocontrôle et autopernfectionnement.

» Le professeur trouve alors son rôle dans l'organisation — délicate et capitale — de ces activités où les élèves se prennent en charge. Il peut jouer également auprès d'eux, sous une forme institutionnalisée ou non, le rôle de « tuteur », ou exercer une « guidance », conseil pédagogique permanent, lié à l'orientation, aidant l'élève à prendre conscience, à la fois, de ses possibilités dans un contexte socio-économique donné et des déficiences ou carences de tous ordres qu'il lui appartient de corriger, par son effort personnel autant que grâce à des aides diverses, d'ordre social, psychologique ou médical. »

Dans ces interventions de rattrapage, plusieurs structures sont pos-

sibles : contingents supplémentaires d'heures mis à sa disposition, matériels de travail autonome, appel à un maître spécialisé, groupes de niveau homogènes par matière. Mais il peut aussi être fait appel à d'autres formules : rééducation par des spécialistes, GAPP, classes d'adaptation, programmes allégés.

On peut opposer certaines critiques : « Les moyens mis en œuvre sont peu efficaces, leurs inconvénients secondaires l'emportent sur leurs bienfaits, ils correspondent mal aux objectifs assignés à l'éducation, ils dénotent une analyse insuffisante des ressources à exploiter ». En conclusion, si les rattrapages, avec toutes les précautions nécessaires, restent indispensables, il faut aussi — et c'est ce qu'ont prouvé les recherches menées par l'INRDP — pour passer des « actions de soutien » à une « pédagogie de soutien », et de celle-ci à une « pédagogie différenciée », ce qui est au sens propre du terme « opérer un retournement copernicien ».

« La pédagogie de soutien se définit en effet par rapport à un objectif (ou à un ensemble d'objectifs) d'enseignement, ou encore à un niveau qu'il s'agit d'aider chaque élève à atteindre. La pédagogie différenciée se définit par rapport aux enfants eux-mêmes ; elle ne considère plus ce qui leur manque pour le leur donner ou le leur faire acquérir, mais ce qu'ils savent faire, pour travailler avec eux à partir de là (l'une fournit un poisson, l'autre apprend à en pêcher). La pédagogie de soutien est une pédagogie de la compensation, de la réparation. La pédagogie différenciée est une pédagogie du succès ; si elle inclut des actions de soutien, c'est toujours à titre intérimaire : le soutien a réussi quand l'élève peut s'en passer. La pédagogie de soutien fait la part prépondérante au maître (qui soutient). La pédagogie différenciée la restitue à l'élève, ce qu'il apprend important plus en dernière analyse que ce qu'on lui enseigne. La péda-

gogie différenciée échappe ainsi à l'ambiguïté de l'« individualisation de l'enseignement », qui peut être adaptation de la becquée à chaque oisillon, ou définition, avec chaque enfant, d'un projet dont il puisse se sentir, pour sa part, responsable. Elle échappe aussi aux ambiguïtés de l'égalisation des chances, parce qu'elle n'exige plus de référence, même implicite, à un modèle unique sans fondement. En contrepartie, elle remet en cause de proche en proche et de fond en comble toute l'économie du système éducatif, de ses finalités à ses modalités de fonctionnement quotidien — en passant naturellement par l'équipement des établissements et le service des enseignants.

» C'est que derrière ces terminologies aux emplois incertains et aux nuances apparemment byzantines se distinguent des philosophies, éducatives et politiques tout à la fois. La pédagogie de soutien relève du système de valeurs paternaliste, la pédagogie différenciée participe de l'esprit coopératif et mutualiste : l'une est pédagogie de l'assistance, l'autre de l'entraide. Finalement on retrouve ici les mêmes différences qu'entre une médecine de lutte contre la maladie, dont l'Etat-Providence est sommé de garantir les secours, et une éducation pour la santé, qui comporte sans doute des moyens médicaux, préventifs et curatifs, mais qui les inclut dans une éthique où chacun se sent responsable autant que bénéficiaire. »

Mais cette « pédagogie du succès » commence par le commencement, c'est-à-dire doit, dès la maternelle, détecter les « obstacles au succès ou les facteurs d'échec, qu'ils soient d'ordre sensoriel, psychomoteur, affectif, relationnel, socioculturel ».

Il est également certain que « la mise en œuvre d'une pédagogie de soutien, à plus forte raison d'une pédagogie différenciée, est avant tout une affaire de formation des maîtres ».

vos réactions

“le rôle des conseillers d'éducation”

Nous avons lu et apprécié l'article de Maurice Guillot paru dans votre n° 326 et consacré au congrès de l'ACOF de Toulouse.

Il y est écrit : « Le recrutement se fait généralement à un haut niveau [...] licence, maîtrise. A Lyon, sur vingt-cinq recrutés, vingt-deux étaient du niveau maîtrise. »

Il n'est pas inutile de préciser qu'il s'agit du recrutement, non de conseillers d'orientation, mais d'élèves-conseillers qui auront à effectuer dans les instituts deux années d'études conduisant au CAFCO et une année de stage pratique avant d'être titularisés. Aussi, sur la base de la maîtrise, cela représentera pour ces fonctionnaires un minimum de sept années d'études post-baccalauréat au lieu des cinq années prévues par les textes (DEUG + deux années en institut + une année en situation).

Lucien Orsane

directeur du CIO de Decazeville

Je vous remercie vivement du contenu de cet article (votre n° 326) qui ne peut que contribuer à mieux faire connaître ce que souhaitent les conseillers d'orientation et leurs problèmes.

Je me permettrai une remarque sur un point particulier. Vous écrivez que l'acquisition de la maîtrise dans le cursus de formation « aurait pour conséquence la suppression des instituts de formation ». Du point de vue du SNES, il n'y a pas incompatibilité mais complémentarité entre la revendication d'un recrutement incluant l'acquisition de la maîtrise (de psychologie pour les conseillers-psychologues de l'éducation) et l'existence et le développement de centres universitaires de formation qui, dans notre cas, seraient institués à partir des instituts ou centres actuels, et qui, cela va de soi, intégreraient l'expérience acquise.

Gilbert Blanc

secrétaire national du SNES

“l'interdisciplinarité obligée”

Le texte libre préconisé par Freinet n'est victime d'un phénomène de rejet que lorsqu'il est adopté pour satisfaire à une mode. En réalité, le texte libre introduit une dimension sans laquelle l'école elle-même est victime d'un phénomène de rejet de la part des élèves. C'est « ce superflu et cet inutile » qui était d'abord revendiqué il y a presque dix ans, alors que le système scolaire faisait eau de partout !

Il est un aspect de la création audiovisuelle qu'évoque à peine Jean-Luc Michel dans son article (votre n° 327) : son rôle démystifiant ; elle apporte nécessairement une réflexion sur sa propre genèse qui est sans doute le meilleur moyen de combattre « l'impérialisme des mass media ». Il est facile de reprocher aux enseignants de se servir des armes dont usent « les mass media pour accroître leur pouvoir et leur domination ». De quelles autres armes disposent-ils, ceux qui méprisent « le redondant et le superficiel » ?

Les réalisations doivent sortir du cadre de la classe, certainement. Il est navrant de voir des travaux qui ont exigé tant d'efforts condamnés à la poussière des archives sans avoir subi l'épreuve de la communication au public, fût-il scolaire... L'isolement dans lequel travaillent nombre de collègues est fatal à leur vocation audiovisuelle. La RTS devrait donc faciliter cette « diffusion raisonnée ». En renonçant un peu à l'exclusivité de la production audiovisuelle sur les ondes, craindrait-elle pour son hégémonie ? Donner aux enseignants le moyen d'échanger leurs travaux, autrement que par la poste, « les seuils minimaux de qualité sur tous les plans » étant assurés, serait déjà un embryon de « grand dessein » !

Marc Guétault

instituteur

Nous sommes bien d'accord avec notre correspondant pour que les réalisations audiovisuelles ne restent pas enfermées dans le cadre d'une classe. Mais à défaut d'une aide dans ce sens par la RTS, ne pourrait-on pas imaginer une sorte de « corres-

pondance » ou d'échanges audiovisuels entre des écoles, comme cela fut et demeure souvent un prolongement des techniques du texte libre de Célestin Freinet ?

“quoi de neuf à la rentrée?”

Dans votre n° 324 du 15 septembre, vous parlez de la prime exceptionnelle d'allocation scolaire. Et vous indiquez : « Plus de cinq millions d'enfants dont les familles ont un revenu brut inférieur à 3 200 F par mois (après déduction fiscale) en bénéficieront. »

Comme c'est mon cas, j'ai donc relevé ce chiffre, alors que je ne m'estimais pas bénéficiaire. Or, l'intendant de mon établissement me dit que le plafond de cette allocation est bien inférieur à ce chiffre de 3 200 F par mois de revenu brut.

Est-ce une erreur de votre part, vous basant peut-être sur la déclaration ministérielle de pré-rentrée ; ou bien avez-vous les références qui permettront de retrouver ce plafond de 3 200 F ?

Mme Kammer

professeur de CET

Le chiffre de 3 200 F de revenu brut mensuel a été donné à la presse. Mais la réglementation, en matière d'allocation de rentrée scolaire, est très précise et ne correspond pas tout à fait à ce chiffre. Le plafond est le revenu net imposable pour l'année civile précédant la date d'ouverture à l'allocation de rentrée scolaire, c'est-à-dire après déduction des abattements admis par la réglementation fiscale. C'est ce même plafond qui est fixé pour l'attribution de la majoration de salaire unique ou de la mère au foyer. Ce plafond ne doit pas dépasser 2 130 fois le taux horaire du salaire minimum de croissance à la date du 1^{er} juillet. Il est majoré de 25 % par enfant à charge.

Au 1^{er} juillet dernier, le taux horaire du SMIC était de 9,58 F — ce qui donne un plafond de 20 405,40 F par an. Il faut appliquer à ce dernier chiffre la majoration de 25 % par enfant, soit 5 101 F par enfant, pour déterminer le montant du plafond dans votre situation.

R. G.

l'éducation

a
retenu
pour vous
cette
semaine

un livre

Français, qui êtes-vous ?

Trente ans d'histoire récente de notre pays, à travers une chronologie détaillée et sectorisée et des coupes verticales dans les structures sociales, alimentées de toutes les statistiques disponibles puisées aux meilleures sources et enrichies de commentaires et critiques précis, tel est le résultat des travaux de Gérard Vincent dans **Les Français 1945-1975, chronologie d'une société** (Masson, 384 p., 69 F), miroir à mille faces où chacun ne manquera pas de se reconnaître ou de se découvrir. A charge ensuite pour lui de tenir enfin, et en toute connaissance de cause, « bien des discours possibles sur la société contemporaine française ». Voici donc un ouvrage de référence, non seulement pour les historiens présents et à venir, mais pour tous ceux de nos concitoyens qui sont curieux d'eux-mêmes.

une plaquette

Connaissez-vous Marcel Pagnol ? Un directeur d'école honoraire, Georges Berni, ami d'enfance du célèbre écrivain, a, dans **Marcel Pagnol, enfant d'Aubagne et de la Treille** (40 p., 10 F, à commander chez l'auteur, Les Passons, 13400 Aubagne), tissé avec les fils de l'amitié et du souvenir une toile de fond vivante et concrète sur laquelle, derrière l'auteur de tant de pièces et de films à succès et de

ses inestimables souvenirs d'enfance, se révèle, par anecdotes, hommages, lettres, biobibliographie... et guide touristique, l'enfant du Midi et le fils d'Aubagne. Malgré une typographie un peu serrée, cette plaquette témoigne d'une fidélité de sentiments évidente et mérite par suite le plus vif intérêt.

une revue

Ne bougeons plus, le petit oiseau va sortir ! Qui n'a pas eu envie une fois, dans son activité pédagogique ou ses loisirs de vacances, de faire appel à la photographie ? Mais comment s'assurer que le cliché sera réussi ? ou utile ? Notre ami Gérard Doser — nos lecteurs ont souvent vu ses photos dans notre revue — publie depuis un an une revue d'apparence modeste mais de contenu fort solide : **Photographie indépendante** (4, rue des Coquelicots, 93000 Bobigny — les 8 premiers numéros parus : 16 F franco ; le spécial « Initiation au labo-photo » : 12 F franco). Un guide précieux, à travers les techniques et les matériels.

un colloque

Encore la photo. Dans le cadre du Salon de la photo qui se tiendra du 3 au 13 novembre 1977 à la porte de Versailles, un colloque sera consacré, le mercredi 9 novembre, au thème suivant : **La photo et le cinéma, moyens d'éducation et de développement**

à l'école et dans la vie associative. On y discutera, en particulier, de « l'audiovisuel, outil au service de l'enseignement », de « l'enfant et la photo », de la « formation, information des maîtres » et des équipements. Le problème sera posé aussi, à propos de la photo et du cinéma, du passage de l'expression personnelle à la réalisation collective, en particulier des moyens de faire connaître et de diffuser les réalisations et du rôle de l'animateur.

une exposition

Notre ami le chat. Quatre cents des plus beaux chats de France et d'Europe recevront leurs amis les samedi 19 et dimanche 20 novembre, de 10 heures à 19 heures, dans les salons de l'Hôtel Moderne, place de la République, Paris. A l'occasion de cette grande exposition publique qu'il organise pour célébrer son vingt-cinquième anniversaire, le Cercle félin de Paris, 16, rue de Marignan, 75016 Paris, invite tous les enfants à manifester leur attachement pour leurs amis chats. Qu'ils lui envoient donc (avant le 18 novembre) dessins, textes, poèmes, anecdotes réalisés par eux, et leurs auteurs seront invités à admirer abyssins au pelage de lièvre, persans aux longs poils laineux, chats sacrés de Birmanie, siamois, chats arlequin, chat sans queue de l'île de Man... et chats européens, dits trop péjorativement « de gouttière ».

on modifie

■ **LE REGIME des allocations de recherche** attribuées à certains étudiants (décret du 16 septembre 1977 et arrêté du 22 septembre 1977 - B.O. n° 36).

■ **LE STATUT particulier des personnels techniques de laboratoire**, en ce qui concerne les garçons de laboratoire (décret du 13 septembre 1977 - B.O. n° 36).

on précise

■ **LES MODALITES D'ORGANISATION des élections au Comité des parents des écoles maternelles et élémentaires** en ce qui concerne la procédure du vote, le décompte des suffrages, l'établissement du procès-verbal, la mise en place du matériel indispensable (circulaire du 17 octobre 1977 - B.O. n° 37).

on élira

■ **LES REPRESENTANTS DU PERSONNEL au Conseil de l'enseignement général et technique**, le 13 décembre 1977 (second tour de scrutin prévu pour le 31 janvier 1978). Des précisions sur la composition des collèges électoraux et les modalités du scrutin sont données par deux textes (arrêté du 12 octobre 1977 et circulaire du 13 octobre 1977 - B.O. n° 37).

on fixe

■ **LE MONTANT ANNUEL de l'indemnité de charges administratives** des inspecteurs départementaux de l'Education nationale, des inspecteurs de l'enseignement technique et des inspecteurs de l'information et de l'orientation, porté de 2 496 F à 2 994 F, à compter du 1^{er} janvier 1977 (arrêté du 29 septembre 1977 - B.O. n° 37).

■ **LE MONTANT DE L'INDEMNITE forfaitaire** pour sujétions spéciales attribuée aux personnels d'enseignement général, technique et professionnel du second degré exerçant dans des classes desti-

nées aux enfants et adolescents déficients et inadaptés, à 1 500 F par an (arrêté du 29 septembre 1977 - B.O. n° 37).

on majore

■ **LES TAUX ANNUELS de l'indemnité représentative de logement** allouée aux inspecteurs d'académie et aux inspecteurs principaux de l'enseignement technique (arrêté du 7 septembre 1977 - B.O. n° 37).

on publie

■ **LA LISTE DES POSTES OUVERTS** dans les académies aux divers concours de recrutement d'ouvriers professionnels, session de 1978 (communiqué au B.O. n° 37).

on rappelle

■ **L'INTERET** qui s'attache à la Campagne nationale du timbre du Comité central et des comités départementaux contre la tuberculose et les maladies respiratoires. Chefs d'établissement, maîtres et élèves sont sollicités de prêter leur concours à cette campagne qui se déroulera du 21 novembre au 4 décembre 1977 (circulaire du 11 octobre 1977 - B.O. n° 37).

■ **LES INSTRUCTIONS EN VIGUEUR pour la procédure d'affectation des instituteurs anciens malades** en postes de réadaptation. Les dossiers de maintien ou de mutation sont demandés au ministère pour le 15 janvier 1978 et les nouvelles candidatures pour le 1^{er} février, pour la première opération. Ils sont demandés pour le 1^{er} mai (nouveaux candidats seulement) pour la deuxième opération. Un modèle de dossier est publié (circulaire du 5 octobre 1977 - B.O. n° 37).

■ **LES CONDITIONS** dans lesquelles les professeurs appartenant aux corps nationaux de l'enseignement du second degré et candidats à un poste à l'étranger pour l'année scolaire 1978-1979, doivent déposer leur candidature. Les listes de postes vacants paraîtront au B.O. en octobre 1977 et janvier 1978 (circulaire du 12 octobre 1977 - B.O. n° 37).

documentaliste

Je suis licencié d'histoire et géographie et j'exerce les fonctions de documentaliste bibliothécaire dans un lycée de la banlieue parisienne. Certains collègues pensent que les documentalistes des établissements auront bientôt un statut. Avez-vous des informations à ce sujet ?

Il y a, en effet, un projet de décret concernant le statut des documentalistes bibliothécaires des lycées et collèges. Ce projet a été communiqué aux administrations des divers départements ministériels concernés, par le ministère de l'Education. Actuellement, l'étude du projet de texte est poursuivie et il n'est pas possible d'indiquer dans quels délais le texte en question pourra être publié.

conseiller d'éducation

J'ai l'ambition de devenir conseiller d'éducation. Mais je ne suis pas prête à passer le concours en 1978. J'ai entendu parler d'un concours spécial pendant plusieurs années. Est-ce exact ? Quelles sont les épreuves de ce concours ?

Un décret du 28 juillet 1977 prévoit l'ouverture, pendant une période de cinq années, d'un concours spécial pour le recrutement des conseillers d'éducation. La nature des épreuves et le programme du concours ont fait l'objet de l'arrêté du 2 mai 1977. La bibliographie a été indiquée par une note du 5 octobre 1976.

Une circulaire du 15 juin 1977 a précisé l'esprit des épreuves du concours :

- compte rendu de l'exercice d'une responsabilité éducative ou administrative (durée 30 mn, coefficient 4), épreuve orale sur un thème choisi par le candidat ;

- épreuve écrite portant sur des questions d'éducation et d'administration scolaire (durée maximum : 3 heures, coefficient 2), étude pratique d'un problème de la vie scolaire ;
- entretien avec le jury (durée 30 mn, coefficient 4), portant sur la fonction de conseiller d'éducation.

les CPIE ?

Pendant les dernières vacances, j'ai entendu un instituteur de l'Aisne parler d'un établissement qu'il appelait CPIE. J'aimerais savoir de quel type d'établissement il s'agit et si un professeur de sciences naturelles (biologie-géologie), muni du CAPES, peut y être détaché.

Le ministère de l'Éducation s'est engagé, dès 1972, avec le ministère chargé de l'Environnement dans l'expérience des centres permanents d'initiation à l'environnement (CPIE). Ces centres, créés sur des initiatives locales après approbation d'une commission interministérielle, sont ouverts à tous les publics. Ils proposent, sur le terrain, une initiation à la relation homme-milieu à travers la géographie, l'histoire, la biologie, la géologie, le développement agricole et rural, l'archéologie, les arts et traditions populaires, l'artisanat, etc. Ils sont le plus souvent situés à proximité d'un parc naturel et constituent un lieu d'accueil privilégié pour les classes de nature et sont à ce titre considérés par le ministère comme des centres permanents de classes vertes ou de classes de mer. Par ailleurs, ce sont des centres fort bien équipés pour contribuer à la formation des enseignants aux questions de l'environnement.

Quelques centres existants : Aurillac, Bagnères de Bigorre, Lanslebourg, Merlieux-Cessières (Aisne). Plusieurs centres doivent ouvrir prochainement. Dans ces centres, le ministère de l'Éducation a créé un nombre très limité de postes d'instituteurs détachés ; quelques professeurs de biologie-géologie ou de géographie se

sont vu confier des activités éducatives, à temps partiel, dans les centres jugés les plus actifs.

majoration de pension

Lorsqu'un ménage d'instituteurs a élevé trois enfants ou plus jusqu'à l'âge de seize ans, la majoration de pension est-elle due au mari et à la femme ou seulement à l'un des deux fonctionnaires ?

La réglementation et la jurisprudence sont formelles : le bénéfice de la majoration de pension pour enfants (10 % du montant de la pension pour trois enfants ayant atteint l'âge de seize ans et élevés pendant neuf ans au moins) ne peut être attribué qu'une fois par ménage. C'est le fonctionnaire retraité le premier qui reçoit la majoration, jointe à sa pension proprement dite. Lorsque son conjoint est admis à la retraite à son tour, la majoration est jointe à la pension la plus élevée, sur demande des intéressés.

indemnités de détachement

Quelles sont les indemnités dont bénéficient les personnels détachés dans un CNTE, notamment les PEGC ?

Les personnels affectés dans un CNTE conservent leur régime de rémunération antérieur, à l'exception de certaines indemnités liées à l'exercice d'une fonction précise dans un établissement, lorsque cette fonction n'est plus remplie (professeur de classes préparatoires aux grandes écoles, professeur principal, etc.). En ce qui concerne les PEGC, ils reçoivent l'indemnité spéciale forfaitaire (120 F par an) et, dans certains cas, l'indemnité spéciale de 1 800 F instituée par le décret du 19 novembre 1969. Ce dernier point a été traité par

la circulaire du 21 novembre 1975 qui précise la liste des bénéficiaires de l'indemnité :

- les PEGC qui ont été intégrés au titre de la constitution initiale du corps et qui ont enseigné sans interruption depuis le 1^{er} octobre 1969, au CNTE ;
 - les PEGC qui ont reçu une affectation au CNTE après le 1^{er} octobre 1969 et qui ont perdu, de ce fait, le bénéfice de l'indemnité de 1 800 F qui leur était versée antérieurement.
- Bien entendu, ils continuent à bénéficier, éventuellement, des avantages familiaux en rapport avec leur situation.

demande de bourse

Je suis fonctionnaire de catégorie C dans un établissement d'enseignement. J'ai trois enfants à charge. Ma femme fait de petits travaux de dactylographie à domicile. J'envisage de demander une bourse pour ma fille aînée qui doit entrer comme pensionnaire au lycée, distant de 32 km. Nous avons fait construire un logement et nous versons tous les mois une certaine somme pour rembourser l'emprunt que nous avons contracté pour la construction de la maison. Puis-je déduire du montant des ressources à déclarer dans la demande de bourse tout ou partie des mensualités qui sont à ma charge au titre d'accession à la propriété ?

Il n'est pas tenu compte, pour l'examen des demandes d'aide de l'État, des diverses manières dont les familles utilisent les ressources dont elles peuvent disposer. La prise en considération des charges d'accession à la propriété établirait une discrimination entre les familles qui, même au prix de difficultés, peuvent acquérir un logement et celles qui sont locataires. Les points de charge accordés pour les enfants permettent de prendre en considération la situation des familles. En outre, les instructions données aux recteurs et aux

inspecteurs d'académie permettent une certaine souplesse dans l'examen des dossiers de bourse, et un crédit spécial complémentaire est accordé chaque année pour faire face à des situations dignes d'intérêt que la stricte application du barème ne permettrait pas de retenir.

décharge de classe

Directeur d'une école élémentaire qui reçoit, depuis la rentrée dernière, deux cent quatre-vingt-cinq élèves, je souhaiterais être renseigné sur les règlements qui permettent la décharge de classe du directeur. Y a-t-il une modification de la réglementation existante en préparation ? Nous, les directeurs, sommes accablés de besognes pédagogiques et administratives et tenus de recevoir un grand nombre de personnes. Combien y a-t-il de directeurs déchargés de classe en France ?

Le barème national des décharges de classe des directeurs d'écoles actuellement en vigueur a été fixé par la circulaire du 27 avril 1970. Une demi-décharge de classe est accordée aux directeurs et directrices d'écoles primaire et maternelle dont l'effectif a atteint trois cents élèves au moins et trois cent quatre-vingt-dix-neuf au plus pendant l'année scolaire précédente, et une décharge complète à ceux dont l'établissement a accueilli quatre cents élèves ou davantage. Les effectifs des classes d'application ou de celles de l'enfance inadaptée sont comptés double. En ce qui concerne les écoles annexes et d'application, une demi-décharge est accordée si l'école compte au moins trois classes de ce type et une décharge complète si elle en compte au moins cinq. Afin de renforcer la structure administrative des écoles élémentaires et maternelles, il est prévu un allègement appréciable des normes de décharges. Un certain nombre d'emplois d'instituteurs remplaçants (quatre cents) sont mis à la disposition

des inspecteurs d'académie afin de permettre aux directeurs d'écoles comptant entre deux cent cinquante et trois cents élèves inscrits de bénéficier de la décharge d'une journée de classe par semaine.

Les statistiques ci-après concernant les décharges de classe font état des données de l'année 1975-1976. On comptait 4 847 écoles élémentaires et maternelles ayant dix classes ou plus ; 3 121 écoles élémentaires et maternelles ayant huit ou neuf classes ; 10 861 écoles élémentaires et maternelles ayant cinq, six ou sept classes. Le nombre total des décharges de classes accordé en 1975-1976 a été de 2 667 décharges complètes et 3 208 demi-décharges.

enseignement agronomique

Quelle différence y a-t-il entre la formation donnée par l'École nationale supérieure agronomique de Grignon et celle de l'Institut national agronomique de Paris ?

Il y a eu pendant longtemps une rivalité des deux établissements. Grignon formait des ingénieurs « agricoles » et l'INA, des ingénieurs « agronomes ». En 1961, le ministre Pisani a supprimé l'exclusivité qu'avait l'INA de délivrer le diplôme d'ingénieur « agronome » et créé deux diplômes qui pouvaient être délivrés indifféremment par l'INA et les autres écoles supérieures d'agronomie : Grignon, Rennes, Montpellier, Nancy et Toulouse. Cette réforme ayant suscité des protestations, une nouvelle transformation des études supérieures agricoles a eu lieu en 1971. Elle se traduit par la fusion de l'INA et de l'école de Grignon. Actuellement, la première année d'études se fait à Grignon, la deuxième année à Paris et la troisième année à Paris ou à Grignon, selon l'option choisie. A noter que 25 % des futurs ingénieurs agronomes sont des femmes.

René Guy

la RTS vous propose

science pour tous

A partir de novembre une nouvelle série d'émissions sera diffusée mensuellement, le dimanche à 11 heures sur Antenne 2. Elle s'intitule « Science publique » et comprendra cinq numéros ; le premier sera présenté le dimanche 6 novembre, **Ronds dans l'eau** (réalisation de Françoise Berdot et Claude Huardeaux). Dans chaque émission trois femmes et deux hommes se poseront des questions qui relèvent de divers domaines de la science. Ces cinq personnes n'ont pas reçu de formation scientifique particulière et c'est précisément en tant que non-scientifiques qu'ils ont voulu intervenir. Au début de chaque émission, l'un des invités fait aux quatre autres le récit d'un problème scientifique qu'il s'est posé au cours de sa vie. Le groupe entier s'empare de la question, la délimite, lui fournit quelques éléments de réponse, démêle l'écheveau des interrogations qu'elle contient.

Cette discussion filmée devient message : elle est présentée à deux scientifiques curieux d'y répondre. Et la réponse va se dire par le truchement d'un film qui va être à son tour présenté au groupe et donner lieu à un débat filmé lui aussi. Ce jeu de miroir permet aux invités de s'exprimer en l'absence des scientifiques et à ceux-ci de découvrir les embûches de la transmission du savoir. Puis c'est la rencontre au cours de laquelle chacun tirera les multiples leçons de cette expérience.

Dans **Ronds dans l'eau**, sont réunis Madeleine, infirmière, Danièle, enseignante, Janis, employée de bureau, Gabriel, retraité, et Jean-Louis, plongeur dans un restaurant. Ils écoutent d'abord le problème de Madeleine : « Moi, ce qui m'a toujours frappée, c'est le téléphone. Comment deux personnes peuvent se parler à distance, simplement reliées par un fil ? Et puis, il y a la radio, la télévision, la communication dans l'espace, sans fil cette fois. En fait, moi, mon problème, c'est les ondes. » Les autres invités s'emparent du problème, poursuivant le récit, des interrogations multiples surgissent à la notion d'onde : les ronds dans l'eau, la cloche qu'on frappe, la lumière peut-être, et toutes celles

qu'on ne voit pas. Et quels liens faut-il entrevoir entre onde, vibration, air, matière et l'énergie ?

Dans un second « acte », deux physiciens, François Lursat et Claude Jacquemin regardent la discussion sur leur téléviseur. Ils acceptent de produire un film-réponse d'une dizaine de minutes. Dans le troisième, les invités assistent à la projection de ce film. Sont-ils satisfaits ? En partie. Des questions n'ont pas été honorées et de nouvelles interrogations se posent qui permettent de saisir l'ampleur des phénomènes physiques et leur intrication. Dans le quatrième acte, tout le monde est mûr pour affronter la rencontre...

à voir et à écouter aussi

pour les maîtres

- **Architecture et pédagogie, architecture nouvelle... pédagogie nouvelle à la Ville neuve de Grenoble** (mardi 8 novembre, TF 1, 17 heures-18 heures, pré-élémentaire et élémentaire).

- **Un centre permanent d'initiation à l'environnement**, un stage d'une classe de quatrième dans un CPIE des Pyrénées (mercredi 9 novembre, TF 1, 11 h 30-12 heures, premier et second cycle).

pour le second degré

- « Le club du lundi » : **Vendredi ou la vie sauvage**, de Michel Tournier, à partir du spectacle présenté récemment au Théâtre national de Chaillot d'après le roman de Michel Tournier, avec de metteur en scène Antoine Vitez, Nada Strancar, une des interprètes, et Aconio Dolo, comédien et musicien (lundi 7 novembre, France-Culture, ondes moyennes, 14 heures-14 h 20, classes de 3^e et de CET).

- « Choisir sa vie » : **L'apprentissage, les enseignements spécialisés — CAP, BEP** (mardi 8 novembre, France-Culture, 14 heures-14 h 20, classes de sixième, cinquième et troisième).

- « Informations pour l'orientation » : **Le BEP** (jeudi 10 novembre, TF 1, 15 heures-15 h 30, classes de quatrième, de troisième et du second cycle).

- « Les 24 jeudis : Le rendez-vous de quatre heures » (jeudi 10 novembre, TF 1), de 16 heures à 16 h 15 : « **En direct avec la presse** » et de 16 h 15 à 17 heures : « **Filmer le théâtre** », avec Danièle Salnave, maître-assistant à l'université de Vincennes, et Sylvain Roumette, professeur au Centre audiovisuel de l'École normale supérieure de Saint-Cloud.

la réalisation

2 - l'audiovisuel narratif

Avant d'entrer dans le vif du sujet et de tenter de gagner le respect des irréductibles pour une technique qui prétend parfois devenir un véritable moyen et non pas rester un vulgaire gadget, nous allons opérer une séparation entre l'audiovisuel narratif et ce que nous appellerons la non-narratif que nous traiterons la semaine prochaine.

Quand la production audiovisuelle prend le parti de raconter une histoire, réelle ou imaginaire, d'illustrer un conte ou une fable, on peut se douter que les impératifs de construction, d'équilibre des parties, d'unité de lieu, de temps ou d'action, vont se poser aux réalisateurs. Il faudra veiller à soutenir l'intérêt et à renouveler l'étonnement tout au long du montage. Le fils aîné de l'audiovisuel, le grand frère, autrement dit le cinéma, le sait parfaitement et le met en pratique constamment.

Dans un montage à un projecteur, les diapositives se succèdent avec entre elles des interruptions de l'ordre d'une seconde, nécessaires à l'appareil pour changer de vue. Ce processus répétitif, s'il est associé à un texte lui-même découpé en de trop nombreuses parties, finit par engendrer l'ennui et le désintérêt, surtout si l'ensemble de la projection dépasse une vingtaine de minutes.

Un des remèdes les plus simples, naturellement associé à une meilleure construction du scénario, consiste alors à faire varier la cadence de passage des images et, principalement, à exploiter au maximum les effets tirés de l'apparition d'une image simultanément à l'audition d'un nouveau son, texte ou musique, les deux canaux marquant ainsi avec force le début ou la fin d'une séquence.

Il est possible d'imaginer le résultat si l'on songe à une série de vues allant d'un plan très général à un plan très rapproché, ou réciproquement, accompagnées d'une musique au rythme très scandé, en alliance avec un texte humoristique, et une impression de sautillerment, de dandinement au cours de l'approche du gros plan ; un texte incantatoire — marche funèbre menant au tombeau — ou angoissant : montée du suspense par un resserrement du cadrage.

L'important consiste à relier les vues entre elles au moyen de l'autre canal de communication ; c'est le son qui dirige alors la perception non pas d'une image, ce qui reste absolument aléatoire, mais d'une série d'images. Le cerveau humain est capable de déceler des décalages de l'ordre de 1/50 s entre deux phénomènes, visuel et sonore, pourtant presque simultanés. Sans atteindre cette limite, il apparaît que la plus grande précision sera donc requise pour ne pas manquer l'effet d'impact audiovisuel escompté.

La synchronisation précise, donc programmée, peut faire sortir le montage sonorisé à un projecteur de sa condition d'auxiliaire audiovisuel, et lui permettra, sur des terrains qui lui seraient propres, de jouer jeu égal avec le cinéma.

C'est par la synchronisation, par l'apparition calculée dans le scénario, des diapositives rangées en séquence, que le montage photographique sonorisé à un projecteur pourra conquérir ce statut de moyen audiovisuel que certains lui confèrent déjà, leurs réalisations à l'appui, c'est-à-dire qu'en fin de compte il devrait se hisser du rôle de simple auxiliaire pédagogique, à celui de moyen parmi les autres disponibles.

Jean-Luc Michel

l'enfant, l'école et le monde

Geneviève Bersihand

Bettelheim

Robert Jauze, 200 p., 35 F

Bruno Bettelheim est devenu l'une des étoiles majeures au ciel de nos inquiétudes et de nos interrogations. Le télévision et l'édition ont multiplié leurs efforts pour nous confronter à cette œuvre dérangement. Il y a pourtant gros à parier que le champ des ignorances, à son propos, reste très étendu. Le livre de Geneviève Bersihand contribuera à combler une de ces lacunes ambiguës.

L'auteur a choisi de parler de Bettelheim à travers elle-même, c'est-à-dire à partir de sa propre pratique de thérapeute. Il ne s'agit donc pas d'un exposé doctrinal systématique, mais plutôt d'une rencontre avec une pensée et avec une action sociale. Le style y gagne en chaleur ce que l'argumentation y perd en rigueur et en organisation. Le lecteur sera touché plus que convaincu.

Nous sommes chaque jour plus nombreux à croire que telle est la voie la meilleure pour la diffusion du savoir. Non par irrationalisme, qui reste, en gros, l'obscurantisme, mais par méfiance à l'égard de l'ésotérisme des spécialistes : ce dernier est nécessaire techniquement, certes, pour mener une recherche, mais il faut le briser pour diffuser celle-ci. A cet égard, le livre de Geneviève Bersihand est excellent.

Louis Porcher

Marie-Christine d'Unrug

Les techniques psychosociologiques dans la formation. Usages et abus

ESF, 106 p., bibliogr., 39 F

On met la psychosociologie à toutes les sauces pédagogiques ; c'est de ce constat que part l'auteur. Constat incontestable.

Le procès de certains usages psychosociologiques est instruit avec vigueur. Premier point de la démon-

stration : la psychosociologie n'est pas une science fautive d'avoir rompu avec la connaissance commune, quand ce n'est pas avec le mysticisme. Second point : l'exigence pragmatique (obtenir des résultats coûte que coûte) a freiné l'avènement d'une psychosociologie scientifique.

Le petit livre de Marie-Christine d'Unrug est écrit sur un ton polémique et ironique qui en rend la lecture toujours agréable et souvent rafraichissante. L'auteur n'épargne personne, ni Moréno, ni Rogers, ni McGreggor, ni Reich, ni Skinner.

Voici donc un livre décapant, bienvenu pour mettre en garde les enseignants contre certains abus du recours à des psychosociologies peu scientifiques pour légitimer, d'une citation, d'une référence ou d'un terme bien choisis, des pratiques pédagogiques discutables. Ce livre a les défauts de ses qualités : à force d'être polémique il est parfois trop partiel, et c'est peu dire qu'affirmer qu'il n'est guère constructif. Mais là n'est pas son objectif.

G. Piaton

Education et socialisation. Eléments de psychosociologie de l'éducation

Privat, 204 p., bibliogr., 39,50 F

C'est à une notion tout à fait accueillante et large de la socialisation que se réfère G. Piaton dans cet ouvrage. Partant de l'idée que toute socialisation est éducatrice et que toute éducation est socialisatrice, l'auteur passe en revue, après quelques chapitres généraux qui posent les définitions, les principales instances de socialisation : famille, institution scolaire, mass media, environnement.

L'intérêt de cet ouvrage réside dans cette succession des instances de socialisation qui rappelle l'existence des écoles parallèles et, pour reprendre le mot de Louis Porcher,

la possibilité d'une pédagogie peu euclidienne où les parallèles se rejoindraient parfois.

Nous croyons toutefois qu'il n'est pas satisfaisant de mettre sur un même plan l'école et les media ou l'école et la famille : c'est faire bon marché de l'effet de légitimation produit par l'école. Par ailleurs, il est dommage d'ignorer les travaux d'A. Percheron sur la socialisation politique des enfants : l'auteur y trouverait d'intéressants éléments de réflexion.

En conclusion, un ouvrage souvent très documenté qui cite ses sources scrupuleusement et qui peut constituer un manuel fécond pour aborder les problèmes de socialisation.

Louise Pépin

L'enfant dans le monde actuel. Sa psychologie, sa vie, ses problèmes

Bordas, 160 p., 16 F

Le titre est prometteur mais déjà pose problème : le lecteur peut craindre en effet que l'on réduise la vie de l'enfant au psychologique érigé en nature, définitive et absolue.

L'ouvrage est conçu chronologiquement : on suit en quelque sorte un enfant, de la naissance à l'adolescence, de phases en stades, de la première enfance à la troisième.

histoires de France

Ouvrage collectif

Histoire du réformisme en France depuis 1920

Editions sociales, tome I : 336 p., tome II : 442 p., index, chaque vol. : 40 F

C'est l'histoire de la France des soixante dernières années, depuis la scission de Tours, qui est parcourue dans cet ouvrage à travers la question du réformisme. Travail collectif d'historiens marxistes, ces huit cents pages se lisent facilement et c'est peu dire qu'elles apportent un éclairage important sur l'héritage

L'auteur reprend minutieusement les principales conclusions de la psychologie classique.

C'est la période de six à onze ans qui est la plus longuement étudiée : l'enfant dans sa famille, la socialisation, les loisirs, les mass media. Les références ici sont plus pauvres et l'auteur « oublie » les publications, pour ne prendre que quelques exemples, de L. Porcher, de J.-C. Chamboredon, d'A. Percheron. Et quand cessera-t-on de citer, sur la télévision, des travaux américains anciens et sans rapport avec la situation française ?

Enfin, les pédagogues, fussent-ils aussi psychologues, devraient éviter de parler des enfants en général. « Les conditions de vie de la société industrielle, écrit l'auteur, [...] multiplient les causes de déviation chez les enfants. » Allons donc ! Chez les enfants d'ouvriers ou chez les enfants de cadres supérieurs, à Ivry ou à Neuilly ?

Ce livre résume parfaitement ce qu'est aujourd'hui la psychologie qui alimente la pédagogie courante. A ce titre, c'est un livre intéressant et un bon outil de travail, mais, à se couper du social et de l'économique, le psychologue nous ferait vite prendre des problèmes politiques pour des difficultés du caractère.

François Mariet

travail sociologique systématique sur la liaison entre les attitudes politiques réformistes et les caractéristiques sociologiques des électeurs et des membres des partis ; cette contribution ne manquerait sans doute pas d'être éclairante. Signalons enfin l'excellente bibliographie ordonnée et complète.

F. Mayeur

L'enseignement secondaire des jeunes filles sous la III^e République

Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 498 p., 170 F

Voici un immense travail universitaire sur l'histoire du système éducatif français. D'emblée soulignons la qualité et l'intérêt de l'appareil de notes, index et bibliographie (celle-ci est enrichie de commentaires précieux) que l'éditeur n'a pas écarté comme c'est parfois le cas pour les publications de thèses.

Nous ne prétendons pas en ces quelques lignes faire le bilan de ce travail imposant, nous prétendons seulement communiquer aux enseignants et aux chercheurs un peu de notre enthousiasme pour ce livre et provoquer leur curiosité.

Rappelons d'abord la pauvreté des travaux historiques sur l'enseignement français pendant la III^e République : on connaît mal cette époque qui voit naître et se développer l'enseignement français. Dans cette histoire pauvre, l'enseignement féminin est le plus mal connu.

On a oublié aujourd'hui l'enjeu qu'a été l'enseignement des jeunes filles : enjeu politique, enjeu de société. C'est cet enjeu que rappelle l'auteur à propos de la loi Camille Sée (21-12-1880) : quelles femmes doit former l'enseignement secondaire ? Des « femmes savantes », des épouses-mères-ménagères ? La question était d'importance et, par bien des aspects, est encore actuelle.

Après avoir exposé les conditions d'élaboration de la loi, F. Mayeur en décrit les modalités d'application, point par point (bâtiments, programmes, etc.) puis consacre de longs

développements aux nouveaux fonctionnaires chargés de l'enseignement secondaire féminin (recrutement, carrière, hiérarchie, attitude politique, etc.), la dernière étape des transformations de cet enseignement étant l'assimilation à l'enseignement masculin (même cursus, même diplôme, même programme, même formation pour les professeurs).

Cet ouvrage mérite une large diffusion car il indique « en marche » comment un travail rigoureux d'historien peut contribuer à une réflexion sur les politiques scolaires et sur ce qui pourrait devenir une scène politique de l'éducation.

Franck-L. Schoell

Histoire des Etats-Unis

Payot, 382 p., bibliogr., index, 21,40 F

Elle est mal connue, l'histoire des Etats-Unis. Les livres d'histoire l'évoquent bien à partir de 1914 mais, pour les années d'avant, on dit peu de choses.

Une histoire de l'Amérique dans une collection de poche est donc bien venue. Celle de F.-L. Schoell fait une place importante à la période coloniale et aux premiers occupants, les Indiens. Ces pages consacrées aux rapports avec les Indiens sont encore trop peu nombreuses, hélas, pour nous délivrer de l'image stéréotypée diffusée par les westerns et les comics.

L'histoire contée par F.-L. Schoell reste une histoire événementielle où la part de l'explication est bien mince, mais il était impossible de tout dire en un seul ouvrage. De même l'histoire économique n'est que peu évoquée, laissant le lecteur sur sa faim ; ainsi la politique économique de Kennedy et Johnson et de ses relations avec la politique militaire (Viet-Nam). L'histoire culturelle est absente : les U.S.A. sans le cinéma, sans le jazz, sans Elvis ou Bob Dylan, ce n'est pas possible !

C'est dans le domaine démographique que l'auteur est plus à l'aise : immigration et problèmes ethniques sont abordés avec précision. Ce livre s'achève sur quelques documents

ce et d'ailleurs

politique de la gauche non communiste.

Guy Mollet et 1958, Léon Blum et le plan Marshall, le réformisme dans le Front populaire, la politique économique des socialistes à la fin de la guerre (la bataille des nationalisations, les hausses de salaires, etc.), autant de thèmes auxquels l'actualité confère un regain d'intérêt. Il n'est pas non plus nécessaire de souligner l'intérêt des chapitres consacrés à l'histoire récente (congrès d'Epainay, Programme commun, etc.).

Nous regretterons l'absence d'un

indispensables (données de statistiques démographiques, dates essentielles, éléments de la constitution).

Maurice Goldring

Survivre à New York

Editions sociales, 220 p., 20 F

Maurice Goldring, qui enseigne habituellement à Vincennes, durant l'année universitaire 1974-1975 a enseigné à New York City Collège. De cette année passée aux Etats-Unis avec femme et enfants, il rapporte une sorte de journal riche en notations diverses sur l'« American Way of Life ».

Parmi ces notations, nombreuses sont celles qui concernent les questions scolaires ; celles-ci sont intéressantes car elles sont, comme le souhaite Jean Vial, « au ras du sol » et concernent la vie quotidienne des élèves, des parents d'élèves, des étudiants. De plus, l'auteur, habitué au système scolaire français, est sans doute plus sensible que ne le sont les Américains aux caractéristiques de l'école américaine.

Ce petit livre se lit d'une traite. Goldring est fort critique à l'égard d'un système social dur aux pauvres, aux nouveaux émigrants, et durs aux enseignants lorsque la conjoncture économique ou culturelle ne leur est pas favorable. Mais l'auteur n'est pas pour autant insensible à la séduction de l'Amérique, séduction indéfinissable, comme toute séduction, mais qui tient peut-être à l'impression que nous avons aux Etats-Unis de mettre les pieds dans notre avenir. Et puis, comment dire les pancakes et les brownies, la musique partout, les autoroutes infinies et les cheesburgers à l'étape, Bob Dylan et Johnny Mitchell, la diversité toujours recommencée. Cela aussi c'est l'Amérique : mais chaque Français a la sienne. Celle que décrit Maurice Goldring nous « désenchante » parfois. Pourtant en refermant le livre, si je me dis qu'il a bien raison d'être aussi critique, aussi sceptique, je me dis aussi que j'ai hâte d'y retourner.

François Mariet

conférences

■ **Mettre au monde un enfant.** Dans le cadre des « Mardis de l'EPE » — annoncés dans notre n° 326 du 29 septembre —, l'Ecole des parents et des éducateurs organise sur ce thème quatre séances qui aborderont les problèmes suivants : Pourquoi vouloir un enfant ? Quelles sont les difficultés rencontrées, les questions que l'on se pose sans oser les exprimer ? Les 8, 15, 22 et 29 novembre de 18 h 30 à 20 heures. **Sur inscription, places limitées.** Ecole des parents et des éducateurs, 4, rue Brunel, 74014 Paris. Tél. : 754-29-00.

vacances - loisirs

■ **Week-end à Londres avec l'Office pour le tourisme universitaire.** Départ chaque vendredi à 16 heures, retour le dimanche soir. Prix : 225 F, comprenant le transport en car et bateau aller-retour Paris/Paris, deux nuits en chambres de deux à trois lits hôtel étudiants, deux petits déjeuners, une promenade dans Londres en autocar, avec un guide interprète. Pour tous renseignements : OTU, 137, boulevard Saint-Michel, 75005 Paris. Tél. : 326-60-97 et 325-11-61.

■ **Noël et Saint-Sylvestre à l'Auberge de jeunesse de Damigny (Orne).** Deux formules sont proposées :

• **stages d'équitation** d'une semaine avec réveillon, comprenant l'hébergement et la nourriture, l'assurance, le prêt d'une bombe, les cours d'équitation. Deux niveaux : débutant, 710 F ; perfectionnement, 760 F ;

• **séjour réveillon avec activités libres** à l'auberge. Location de bicyclettes possible, visite d'un haras, promenades en forêt. Prix : 160 F.

Dates de ces séjours : du 22 au 28 décembre, du 29 décembre au 4 janvier. Pour tous renseignements : Auberge de Jeunesse, 1, rue de la Paix, 61 Damigny. Tél. : (34) 26-03-08.

notez aussi

■ **Appel de candidatures en recherche pédagogique** (région parisienne). L'INRP souhaite constituer une équipe d'enseignants en français et en sciences humaines des premier et second cycles pour mettre en œuvre une recherche interdisciplinaire sur les discours des classes de

français et de sciences humaines. Cette recherche, codée 77.01.3.03, comporterait entre autres :

- l'étude des « stratégies discursives » en rapport avec des savoirs théoriques ;
- une réflexion sur la « relation pédagogique » à travers l'analyse des pratiques de classe.

Ecrire ou téléphoner à Mme Millet, INRP, Département des études et recherches appliquées aux enseignements généraux et à la vie scolaire, 29, rue d'Ulm, 75005 Paris. Tél. : 329-21-64 (postes 472 ou 473).

■ **La seizième édition du catalogue de la Cinémathèque Cedfi** (Centre d'études et de diffusion du film d'information) vient de paraître. Plus de 350 titres de films réalisés dans tous les domaines (énergie atomique, aéronautique, travaux publics, industries diverses, tourisme, environnement, etc.) y sont répertoriés. Tous ces films sont prêtés gratuitement à tout groupement ou collectivité réunissant au moins une quinzaine de personnes, disposant d'un appareil de projection 16 mm sonore (que le Cedfi peut éventuellement louer). Pour recevoir ce catalogue : Cedfi, 15 bis, rue Raspail, 92302 Levallois. Tél. : 739-50-20.

Le 22 novembre à 19 heures, l'association « l'éducation » organise à l'hôtel Lutetia, 47, boulevard Raspail, Paris, un **dîner-débat** présenté par André Lichnerowicz, professeur au Collège de France, président de l'association,

sur le thème

L'ECOLE SERT-ELLE LA CITE ?

Y participeront Pierre Mauroy, député maire de Lille, et Edgar Morin, directeur de recherches au CNRS.

Si vous désirez assister à ce débat, faites-vous inscrire en envoyant avant le 12 novembre à

l'éducation

2, rue Chauveau-Lagarde
75008 Paris

un chèque de 55 F pour participation aux frais.

Je vous prie de m'abonner pendant un an à **l'éducation**



FRANCE 70 F

ÉTRANGER 90 F

RÈGLEMENT

Chèque bancaire Mandat carte
Chèque postal Mandat lettre

Date Signature

à l'ordre de l'éducation - pour les chèques et les virements postaux : C.C.P. 31 680-34 F (La Source)

Destinataire

NOM _____

ADRESSE _____

DEPART _____

RESIDENCE _____

PAYS (si Etranger) _____

ZIPCODE
76 _____ 80 _____

Prière de nous contacter pour les expéditions par avion et en recommandé.

Envoi de la facture à

NOM _____

ADRESSE _____

A remplir uniquement si vous ne payez pas vous-même votre abonnement

bon d'abonnement à renvoyer à "l'éducation" 2, rue Chauveau-Lagarde, 75008 Paris

DIAPPOSITIVES pour l'enseignement

Un choix de **1200 séries** de diapositives répondant aux programmes scolaires

- **ECOLE MATERNELLE**
- **ECOLE ÉLÉMENTAIRE**
- **PROGRAMME DU 2nd DEGRÉ**

- GEOGRAPHIE
- HISTOIRE DE FRANCE
- HISTOIRE DU XX^e SIECLE
- HISTOIRE DES CIVILISATIONS
- INSTRUCTION CIVIQUE
- LITTERATURE
- EDUCATION ARTISTIQUE
- SCIENCES NATURELLES
- SCIENCES PHYSIQUES
- LANGUES
- ENSt ECONOMIQUE et COMMERCIAL
- ENSt TECHNIQUE

AUX EDITIONS PEDAGOGIQUES AUDIOVISUELLES

DIAPOFILM

1, rue Villaret-de-Joyeuse - 75854 PARIS CEDEX 17

A découper ou recopier et à adresser à **DIAPOFILM**
1, rue Villaret de Joyeuse 75854 PARIS CEDEX 17.

Veuillez m'envoyer gratuitement et sans engagement le catalogue des séries de diapositives pour l'enseignement.

M

Professeur de Classe de

Etablissement

Adresse

Code postal

ED 77

neuf savants

Distribution annuelle des prix à Stockholm,
voici les premiers — 1977 — des classes de sciences.

physique

électrons et magnétisme

Un Britannique, Sir Nevill Mott, né en 1905, qui enseigne la mécanique quantique à Cambridge, et deux Américains, Philip Anderson, né en 1923, qui professe également à Cambridge, dans la chaire de physique théorique, et John Hasbrouck Van Vleck, professeur de physique mathématique à Harvard, sont couronnés pour leurs travaux sur la structure électronique des systèmes magnétiques et amorphes.

Le magnétisme est connu de tous sous sa forme la plus spectaculaire, le ferromagnétisme : qui n'a joué, enfant, avec un aimant en fer à cheval ? Le ferromagnétisme résulte du fait que, dans l'environnement électronique des atomes de fer, chaque électron constitue un minuscule aimant permanent. Le phénomène est lié au *spin* (tournoiement) des électrons, sorte de rotation de la particule, quantifié, c'est-à-dire ne pouvant prendre que certaines valeurs. L'électron étant pourvu d'une charge électrique, le déplacement rotatoire des charges engendre un champ magnétique dirigé dans le sens de l'axe de rotation. Un corps devient magnétique lorsque tous les petits aimants élémentaires s'alignent dans le même sens, ce qui se réalise facilement dans de nombreux solides cristallins, parce que ce sont des matériaux ordonnés, les atomes y formant des réseaux réguliers.

Le processus est plus complexe dans le cas des solides non cristallisés, amorphes, susceptibles, pourtant, d'être magnétisés quand ils

renferment certaines impuretés magnétiques. En France, Jacques Friedel et ses collaborateurs ont révélé l'importance du rôle joué par ces dernières.

Le professeur Van Vleck a pour sa part développé les méthodes qui permettent de comprendre le comportement d'un atome ou d'un ion étranger dans un cristal. Son ancien élève Anderson est parvenu à décrire dans quelles circonstances des moments magnétiques locaux peuvent apparaître dans les métaux comme le cuivre ou l'argent qui, à l'état pur, ne sont pas magnétiques. Mott et Anderson, séparément, ont contribué d'une façon décisive au développement des connaissances en ce qui concerne les systèmes amorphes. Mott a également étudié la « transition » qui porte son nom, par laquelle certains métaux peuvent devenir des isolants lorsque la densité électronique décroît en fonction de la distance qui sépare les atomes.

Ces acquisitions en physique fondamentale ont immédiatement trouvé des applications en technologie, dans le domaine des ordinateurs, avec les mémoires dites « à bulles magnétiques » qui peuvent stocker une énorme quantité d'informations.

chimie

la thermodynamique et la vie

Ses retentissants travaux sur la thermodynamique irréversible ont valu le Nobel de chimie au professeur Ilya Prigogine. Né en 1917 à Moscou, devenu citoyen belge, il

est à la tête du Centre de mécanique statistique et de thermodynamique à l'Université du Texas, à Austin, et enseigne à l'Université libre de Bruxelles.

Les systèmes vivants sont organisés. Ils tendent ainsi à créer et à développer de l'ordre, tandis que dans la nature tous les autres systèmes obéissent au deuxième principe de la thermodynamique, selon lequel ils doivent évoluer vers un état d'équilibre correspondant à un maximum d'entropie, soit à un désordre maximum. Le deuxième principe prévoit, en effet, que dans un système énergétiquement isolé toutes les différences de température doivent progressivement s'annuler : c'est l'accroissement de l'entropie, la dégradation de l'énergie, le système étant finalement frappé d'inertie.

Les systèmes vivants violent-ils donc la deuxième loi ? Non, car ce sont des systèmes ouverts qui engendrent de l'ordre à partir du désordre extérieur, et cela n'est pas le seul fait du vivant. La tendance, sous un flux d'énergie, à l'organisation est une propriété très générale de certaines classes de systèmes physiques. Les structures en cause ont été appelées *dissipatives* par Prigogine et l'on passe avec elles de systèmes simples aux systèmes biologiques complexes. Avec la notion fondamentale, d'une extraordinaire importance, de structure dissipative, a été apportée l'explication physique de la genèse de ces structures, lesquelles ne doivent pas être considérées comme le résultat de rencontres aléatoires mais comme la conséquence inévitable, fatale, du comportement spontané de la matière. Ainsi en est-il pour la suite des processus qui, depuis les acides aminés (il en apparaît spontanément dans le Cosmos à partir des molécules simples du gaz carbonique, de l'ammoniac, de l'hydrogène), vont à la formation des molécules prébiotiques, puis des organismes cellulaires et pluricellulaires. Nous sommes là, végétaux,

animaux, hommes, parce qu'il y a trois milliards d'années les conditions de la Terre étaient ce qu'elles furent alors et parce que les propriétés des éléments sont ce qu'elles sont. Autrement dit, la vie ne s'est pas constituée « par hasard » mais par la force des choses. Elle a dépendu de la *nécessité* et non également du *hasard*, ce qui s'oppose à la thèse que Jacques Monod a soutenue. Que les philosophes méditent là dessus...

physiologie-médecine

les hormones du cerveau

Le prix Nobel de physiologie et de médecine a conjointement couronné pour leurs travaux sur les hormones du cerveau trois savants américains : Roger Guillemin, d'origine française — que nous n'avons pas su retenir parmi nous... —, né en 1924 à Dijon, qui a dirigé de 1960 à 1963 le département d'endocrinologie expérimentale au Collège de France et travaillé, depuis 1970, à l'Institut Salk, à La Jolla, en Californie ; Andrew V. Schally, né en 1926 à Vilno (Pologne), qui opta lui aussi pour la nationalité américaine, a collaboré avec le professeur Guillemin à Houston et dirige actuellement les recherches menées à l'hôpital des Vétérans de la Nouvelle-Orléans ; Mme Rosalyn S. Yalow, née en 1921 à New York, chef du service de médecine nucléaire à l'hôpital de Bronx, dans la même ville, membre de l'Académie des sciences américaine.

Jacques Benoît, en France, et Harris, en Angleterre, avaient déjà établi que le « cerveau endocrinien », responsable de notre équilibre hormonal, n'était pas, comme on le pensait, l'hypophyse, petite glande située à la base du crâne, mais la région cérébrale qui la surmonte, l'hypothalamus. Roger Guillemin et A. Schally ont montré que celui-ci sécrète des peptides (chaînes d'acides aminés) qui agissent

non seulement sur l'hypophyse mais sur toutes les glandes productrices d'hormones.

Il n'a pas fallu à Roger Guillemin moins de cinq millions de cerveaux de moutons, qui lui fournirent sept tonnes de substance hypothalamique, pour recueillir un milligramme de la première hormone cérébrale, la thyrotropine (T.R.F.), dont il a obtenu la synthèse. Le T.R.F. contrôle les hormones thyroïdiennes et l'hormone de la lactation, et paraît intervenir en pathologie mentale dans les dépressions. Schally et Guillemin découvraient peu après le L.R.F., qui préside à l'équilibre hormonal de la femme, également synthétisé. Plusieurs autres hormones de même origine ont été découvertes par la suite, qui régissent la croissance, l'activité des surrénales, la tension artérielle, le métabolisme du sucre... Parmi elles, la substance P intervient dans la transmission de la douleur. Les grands systèmes régulateurs de l'organisme et le comportement dépendent de la somatostatine, qui doit jouer un rôle essentiel au niveau des membranes cellulaires.

A ce magnifique apport de découvertes s'est ajoutée celle des endomorphines, qui possèdent les mêmes propriétés que la morphine.

Le professeur Guillemin a donné le nom de *cybernines* à ces peptides cérébraux dont les caractères diffèrent de ceux des hormones classiques : tandis que ces dernières sont extrêmement complexes et circulent longtemps dans le sang, les cybernines ont des structures étonnamment simples et très vite des enzymes que véhicule la circulation les détruisent.

Cette admirable série de conquêtes n'aurait pas été possible sans l'invention, due au docteur Rosalyn Yalow, de la méthode radio-immunologique qui permet de déterminer rapidement, avec une extrême précision, la composition et la séquence des acides aminés, ces analyses portant sur des quantités infimes de ces substances.

C'est là un extraordinaire afflux de connaissances nouvelles à la lumière desquelles s'unissent à présent deux disciplines jusqu'alors séparées, la neurologie et l'endocrinologie — la réunion de deux grands domaines est toujours un événement scientifique —, tandis que vont s'éclaircir nombre de problèmes, qu'il s'agisse de la croissance, de la douleur, de la contraception, de la stérilité, des maladies métaboliques ou mentales, et l'on peut prévoir de multiples retentissements en pharmacologie et en thérapeutique avec l'utilisation prochaine de médicaments d'une puissante efficacité, à l'enseignement des polypeptides cérébraux.

économie politique

les échanges mondiaux

Deux éminents spécialistes de l'économie politique ont reçu ensemble le quatrième laurier suédois décerné sous le signe de la science : le professeur Bertil Ohlin, né en 1899 à Klippan (Suède), membre de l'Académie des sciences de son pays et qui a été élu en 1977 membre associé de notre Académie des sciences morales et politiques, auteur, notamment, de *Marché des capitaux et politique de l'intérêt*, traduit en langue française, et le professeur James Edward Meade, né en Angleterre en 1917, gouverneur de l'Institut national britannique de recherches économiques et sociales, qui a publié entre autres ouvrages *Théorie néoclassique de la croissance et des principes d'économie politique*.

Tous deux se sont particulièrement attachés au problème de l'économie des échanges commerciaux entre pays et de la division internationale du travail. On a mesuré tout l'intérêt de leurs travaux au cours de ces dernières années, avec l'interaction des systèmes économiques généralisée à l'échelle mondiale.

Fernand Lot

LETTRES

parmi les derniers romans

■ On retrouve, dans *Faubourg des Amériques* (Grasset, 380 p., 45 F), l'art raffiné de Georges Walter, la complexité de ses compositions, la poésie et l'humour du regret qui est le sien.

Un jeune homme attend d'être appelé auprès de deux producteurs célèbres, à qui il s'est fait annoncer. Ce faisant, il se raconte encore une fois le scénario qu'il va leur soumettre : le voyage du *Mayflower*, l'équipée des Puritains anglais s'exilant pour le Nouveau Continent au XVII^e siècle ; mais, à ce récit en images, se superpose une vision de l'Amérique contemporaine, avec sa facticité, son luxe, sa publicité, ses mannequins de mode déshumanisés. A tout cela, se mêle encore la vie personnelle de l'auteur du scénario, dans le « faubourg » moribond d'une ville qui pousse ses excroissances ultra-modernes sous forme de tours et de palaces pendant que les excavatrices rongent les anciens quartiers.

Un grand livre.

■ Une jeune femme est trouvée morte, dans la basilique de Saint-Denis ; son cadavre a été, comme disent les journaux, atrocement mutilé. Le livre de Jeanne Champion, *Les gisants* (Calmann-Lévy, 256 p., 39 F), débute donc comme un roman policier. Qui s'est acharné sur le jeune corps ? Le garçon qui l'aimait ? Son vieil amant dont, peut-être, elle était lasse ? Le jeune malade, un peu demeuré, qu'on tolère comme gardien bénévoles de l'église ?

La vraie question n'est pas là car le fait divers met en lumière l'incommunicabilité de plusieurs univers qui se rencontrent dans Saint-Denis : celui des travailleurs immigrés, avec leur solitude, leur misère et leur peur ; celui des Demoiselles de la Légion d'honneur, cloîtrées dans un règlement passéiste ; celui des enfants autistiques, à qui se voue un médecin qui renonce aux ambitions

du monde ; celui de la famille et des pairs de ce médecin, qui font aveuglément la course aux honneurs... Celui aussi de la mort pour qui témoigne un peuple de gisants royaux.

Qui gagne ? La mort, indubitablement, et aussi, par la grâce du langage, la poésie.

■ Spécialiste de Balzac et militant communiste, André Wurmser s'est offert, pour ses soixante-dix-huit ans, l'amusement d'écrire un roman — *La fille trouvée* (Gallimard, 326 p., 47 F) — qui se présente comme le journal intime d'un grand bourgeois, académicien et spécialiste de Montaigne. Le voilà châtelain, riche, sceptique — tout ce qu'André Wurmser n'est pas.

Née d'un amour clandestin de l'académicien, voici qu'une jeune femme se fait (discrètement) connaître ; aussitôt, le narrateur brûle de rencontrer cette « fille trouvée ». Comment le vieil homme va-t-il dialoguer avec une jeune personne saine et spontanée qui vit dans une HLM à Soissons et porte les marques de son éducation, de sa classe, très loin des goûts et des habitudes de ce père tardivement rencontré ?

La fable est traitée avec une gaieté qui ne doit pas faire oublier la gravité, et peut-être le tragique, du sujet.

■ Anne Philippe a toujours été insurpassable dans l'art de faire sentir beaucoup d'émotion en peu de mots simples. Avec *Un été près de la mer* (Gallimard, 202 p., 27 F), elle atteint un point de maturité exquise où la sensualité de l'instant se fait présente avec une force quasi hallucinatoire ; odeurs, couleurs, bruits familiers, conversations paisibles, comme dans le théâtre de Tchekhov, sont d'autant plus précieux, tendres et chargés de sens, qu'à tout instant la menace de la destruction totale est sentie comme imminente.

Le bonheur est ici la plénitude parfaite et déjà regrettée de la minute qui vient d'être vécue et ne se retrouvera jamais. L'amour et la séparation, la mort et le bonheur, l'été et la fin de l'été, inextricablement unis, sont la chair de ce roman qui est le plus simple des poèmes. Sagesse et déchirement s'y enlacent sur un mode musical qui appartient en propre à l'auteur.

J. D.

■ *L'explosion*, « best-seller » allemand dû à Hans-Heinrich Ziemann, jeune journaliste de Hambourg, pourrait être considéré comme un roman de politique-fiction (éditions Jean-Claude Lattès - 20, avenue Villemain, 75014 Paris - 328 p., 40 F). La description des activités et des événements quotidiens d'une petite ville de Rhénanie, une intrigue amoureuse, une écriture classique au service d'une texture romanesque en forme de courts paragraphes, entre lesquels s'insèrent des extraits de rapports officiels, tout ceci concourt à faire peu à peu du lecteur un témoin parmi les autres de ce drame soudain : l'explosion de la centrale nucléaire, cataclysme que l'auteur relate, dans toute son horreur, avec puissance et réalisme.

L'exergue de cet ouvrage, la thèse défendue par l'écrivain, la forme même qu'il donne à son exposition, montrent à l'évidence qu'au-delà de cette « fiction », Hans-Heinrich Ziemann ne se sert pas d'un prétexte pour écrire une œuvre romanesque, mais qu'il effectue tout l'opposé. Cette petite ville pourrait se trouver n'importe où ; une explosion de ce genre est susceptible de survenir n'importe quand. Sous le roman, on découvre un dossier parfaitement documenté sur les centrales atomiques et sur les conséquences que peut entraîner leur construction.

Et, si le roman nous tient en haleine quelques heures, le dossier, lui, devrait nous amener longtemps à réfléchir.

P. F.

six nouvelles baroques

Cruauté et raffinement se conjuguent dans les six nouvelles réunies par Gabrielle Wittkop dans un volume qui porte le titre de la première : *Les holocaustes* (Henri Veyrier, coll. « Les singuliers », 160 p., 32 F).

Je n'en divulguerai pas les trames. D'abord parce qu'elles se refusent au raccourci. Ensuite, parce qu'elles manifestent, par leur structure très particulière, leur superbe élégance, leur thématique tenant à la fois du baroque et du fantastique, leur écriture remarquable : « *Parfois elle est de miel, profil devant la fenêtre enso-*

leillée, une ambre. Parfois toute noire, avec des yeux d'émail et des dents dans l'ombre», un talent dont son premier roman, *Le nécrophile*, nous donnait déjà, en 1973, un avant-goût.

La dimension de la nouvelle semble complaire parfaitement à Gabrielle Wittkop. Ses textes, épurés de tout lyrisme, mais emplis de secrets qu'on n'entrevoit qu'à contre-jour, comme dans les serres tropicales, fleurent à la fois l'humus putride et le végétal odoriférant... à moins que ce ne soit le contraire. Je ne sais si l'auteur aime les œuvres d'André-Peyre de Mandiargues. Je pense que ce dernier apprécierait les siennes.

P. F.

une nouvelle collection

Une nouvelle collection de poche vient de naître. Elle s'appelle « Stock Plus » : Stock, car elle reprend certains titres aujourd'hui épuisés du fonds de cet éditeur. Plus, parce qu'elle augmente le choix d'ouvrages maintenus disponibles et parce qu'elle est plus abordable (chaque ouvrage coûte entre 15 et 20 F).

Parmi les quatre premiers titres parus, un curieux livre qui connut le succès en 1971 : *Nœuds*, de Ronald D. Laing. *Nœuds*, c'est une série,ursive, de poèmes et de singuliers aphorismes. On goûtera celui-là, entre autres :

« Si je ne sais pas que je ne sais pas
[je crois que je sais
Si je ne sais pas que je sais
[je crois que je ne sais pas. »

Réédition de deux Krishnamurti, traduits par Carlo Suarès : *Se libérer de l'inconnu* (1969) et *La révolution du silence* (1970). Une invitation au libre jugement et à la méditation. Ce qui, peut-être, manque le plus à notre civilisation actuelle.

Enfin, en rééditant dans cette collection *Les enfants de Caïn*, de Robert Ardrey, les éditeurs ont sûrement voulu nous montrer la progression de la pensée de ce grand anthropologue, puisque, dans leur collection « Monde ouvert », ils publient cette année la dernière œuvre d'Ardrey : *Et la chasse créa l'homme*. On ne se

bornera pas, ici, à constater le chemin parcouru ; on admirera la lucidité d'un homme et la rigueur d'un savant qui, affrontant le mystère, vieux de trois millions d'années, de l'avènement de l'homme, est capable de sérier ses hypothèses initiales en fonction des découvertes et des travaux les plus récents. De l'œuvre chaleureuse et solidement fondée de Robert Ardrey, nul ne peut aujourd'hui rien ignorer.

P.F.

THEATRE

“Franziska”

de Frank Wedekind

par le Théâtre national de Strasbourg

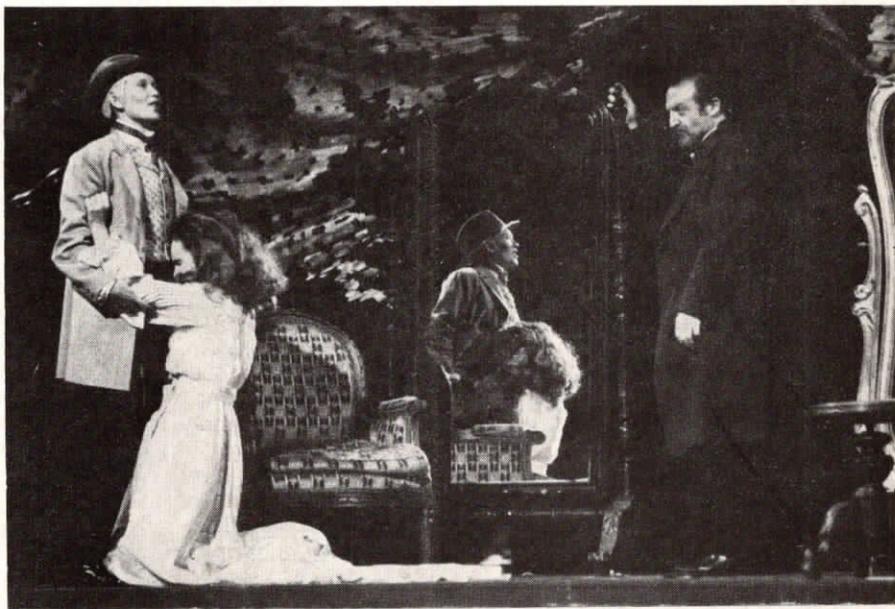
Comme Faust, Franziska voudrait exercer pleinement sa liberté en maîtrisant ce que le monde met devant elle. Femme, elle ne le peut sans transgresser les lois de la société bourgeoise. Elle prendra donc apparence masculine avec la complicité d'un personnage aux multiples ressources, dont, en contrepartie, elle accepte de devenir l'esclave après deux ans de vie intense. Elle finira cependant par échapper aux conditions du pacte, par recouvrer sa

réalité de femme sans devoir renoncer à la libre disposition de soi qu'elle a su conquérir.

Ecrite en 1911, *Franziska* traduit aujourd'hui, pour Agnès Laurent et Hélène Vincent, qui la mettent en scène, une revendication essentielle. Mais la souple imagination de Wedekind évite, sans en gommer le sens, le manichéisme possible de la thèse. Attaché par toute sa vie à l'univers du théâtre, Wedekind y situe les péripéties de la naissance à soi de Franziska et fournit ainsi la matière avec laquelle se constitue la représentation : ironie à l'égard des spectacles que se donnaient les petites cours allemandes de la fin du XIX^e siècle, pastiches aussi bien de Wagner que de l'opéra traditionnel... Mise en scène et décor (de Françoise Darne) peuvent alors jouer malicieusement avec toutes les possibilités de la scène à l'italienne aussi bien qu'avec celles d'une théâtralité avouée. Le travail très médité poursuivi depuis trois ans par une équipe stable de comédiens permet de « ne perdre l'humour dans aucune scène, si grave fût-elle », selon le vœu même de Wedekind.

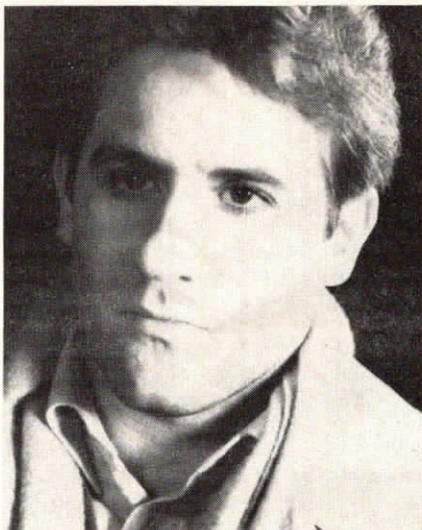
Si l'on se rappelle que l'œuvre de Wedekind figurait sur la liste noire du Dr Goebbels, on n'y reconnaîtra que plus vigoureusement l'intérêt de cet éclatement des formes et de l'accent toujours actuel de ses revendications fondamentales.

R. L.



CINEMA

une poésie tragique



Le « vert paradis des amours enfantines » redevient à la mode. En même temps que le *Gloria* d'Autant-Lara, paraît sur nos écrans *Dites-lui que je l'aime*, de Claude Miller. Comme se le demandait déjà Hathaway dans le fameux *Peter Ibbetson* (1935) : qu'advient-il de ces enfants qui se sont passionnément aimés quand ils avaient dix ans, lorsqu'ils sont devenus adultes et que la vie les a séparés ?

C'est ainsi que se sont aimés David et Lise ; et puis Lise s'est mariée, a oublié David. Mais lui reste fidèle à son rêve, achète un chalet qu'il aménage pour y vivre avec Lise, la poursuit de ses lettres et de ses coups de téléphone (auxquels elle refuse de répondre), menace le mari. Juliette, sa voisine, le consolerait volontiers, et le lui offre sans détours : il la refuse brutalement... *L'amour fou* va devenir peu à peu folie réelle et meurtrière, qui immolera Lise, son mari, Juliette, et laissera David en proie à de vaines hallucinations.

Film ambitieux, sur les thèmes éternels d'*Andromaque* (la chaîne des amours sans réponse) et du château magique (le chalet de David, c'est celui de la Belle au bois dormant et celui de Barbe bleue), *Dites-lui que je l'aime* bénéficie d'une mise en scène rigoureuse et juste, où le fantastique naît des situations, des caractères et du décor, mais très peu des manipulations de l'image (sauf la dernière séquence, que j'aime beaucoup moins) ; il a trouvé aussi en Depardieu et en Miou-Miou des interprètes convaincants. Et autour de cet hymne tragique à l'Eros tout puissant que chantait déjà Sophocle, Miller construit une rosace de réflexions et de symétries : contraste entre le thème de l'eau et le thème du feu (pluie, piscine, boissons d'une part ; cuisine, cheminée, incendie de l'autre), contraste entre l'amour idéal de David pour Lise et les grossièretés voulues qu'emploie Juliette pour tenter de démythifier ce rêve ; rappel de

séquences (celle du portrait dans le fragment de film vu par David au cinéma, et lorsqu'il rend visite à Lise après son veuvage).

Tout le film est d'ailleurs plein de réminiscences, d'allusions à de grands films poétiques : tel plan de *L'éternel retour*, tel autre de *L'Atalante*. Mais le résultat n'est pas une laborieuse mosaïque : c'est une symphonie vivante qui retrouve les accents brutaux et pathétique de la légende et de la tragédie.

E. F.

TELEVISION

entre autres...

Samedi 29 octobre

20 h 30, Antenne 2 — *Les rebelles*, d'après Jean-Pierre Chabrol, fresque en trois épisodes réalisée par Pierre Badel.

En pays cévenol, depuis que les Camisards ont tenu tête aux Dragons de Louis XIV, la révolte est de tradition. Or, en ces mois de l'année 1934 qui précèdent la venue au pouvoir du Front populaire, les choses ne vont guère à Clerguemort, petit village minier perdu entre deux montagnes, tout au bout d'une route : les hommes luttent contre le chômage, contre les cadences imposées, contre un patron autoritaire, mais aussi pour la sauvegarde de leur métier. La lutte des classes y bat son plein ; un « plein » divisé cependant : depuis le congrès de 1920, socialistes et communistes, frères ennemis, ne se parlent plus guère que pour s'insulter et se claquer mutuellement chacun de leur côté.

Parce qu'il est lui-même cévenol, qu'il aime ce pays et ceux qui l'ha-

bitent, Jean-Pierre Chabrol avait raconté il y a une dizaine d'années l'histoire de Clerguemort entre 1934 et 1936 : le combat quotidien de ses habitants, leurs réactions devant les événements qui bouleversent leur siècle — la montée du nazisme, le scandale Stavisky, les journées de février 1934, la réconciliation des communistes et des socialistes, les grèves et la solidarité, la préparation des élections, les premiers congés payés — mais aussi leurs amours, leurs joies.

Pierre Badel en a brossé des images très classiques, aidé par le magnifique décor naturel. « *En Cévennes*, explique-t-il, les problèmes d'aujourd'hui répondent comme un écho à ceux des années 1934-1936 : le chômage s'étend, les villages se dépeuplent. Certaines scènes du film avaient, pour nos figurants, des résonances si personnelles qu'ils en avaient les larmes aux yeux. Je sais bien qu'il y a quelque chose de nécrologique dans notre tournage, qu'on attendait notre départ pour fermer la mine du puits des Oules... Mais je garderai un merveilleux souvenir de ces petits matins où le masque de charbon confondait et unissait mineurs et cinéastes. »

Dimanche 30 octobre

21 h 35, Antenne 2 — *La loi du père*, deuxième émission de la série « Enquête sur la santé mentale d'un pays au-dessus de tout soupçon » réalisée par Daniel Karlin, se préoccupe des adolescents et surtout du poids que pèsent, dans leur construction et leur choix, leurs origines familiales et leur rapport au père, à l'autorité, à la loi.

Vendredi 4 novembre

22 h 52, Antenne 2 — Au « Ciné-Club », *Le septième sceau*, une des œuvres majeures, réalisée en 1956, d'Ingmar Bergman : au XVI^e siècle, un chevalier et son écuyer revenant d'une croisade traversent un pays ravagé par la peste ; le chevalier engage une partie d'échecs avec la Mort, la perd et se trouve emporté dans une danse macabre. Film sur l'intolérance et le doute, *Le septième sceau* est, selon son auteur, « un essai de poème moderne tourné de façon très libre avec des matériaux médiévaux ». Admirable !

C. M.

Le Monde de l'éducation

Sans cesse des réformes. Où vont-elles ? Qu'est-ce qui change ? Qu'en penser ?

Chaque mois dans "Le Monde de l'Education", tout ce qu'un enseignant doit savoir :

- des enquêtes, des reportages, des études, des interviews sur l'enseignement,
- des informations sur la vie pédagogique à l'étranger et plus particulièrement dans les pays francophones,
- une critique des manuels scolaires,
- une chronique des livres et revues consacrés à la pédagogie et à la formation,
- des renseignements pratiques pour les enseignants de tous les degrés.

Numéro de Novembre : L'ENFANT ET LA VILLE

Encore disponibles : Qui sont les étudiants ? (n° 32)
La mise en place de la Réforme Haÿy - Les sujets de français du bac 1977 (n° 31) ; Le palmarès des Universités (n° 30) ; Les Universités dans leurs régions (n° 29) ; Les langues vivantes - Les séjours linguistiques (n° 27) ; L'intelligentsia (n° 25) ; L'échec des C.E.S. (n° 24).

Le numéro : **5 F** ;

abonnement, 11 numéros par an : **50 F**

BON A RETOURNER au "MONDE"
Service de la Vente au Numéro
5, rue des Italiens 75427 Paris Cedex 09

Nom :

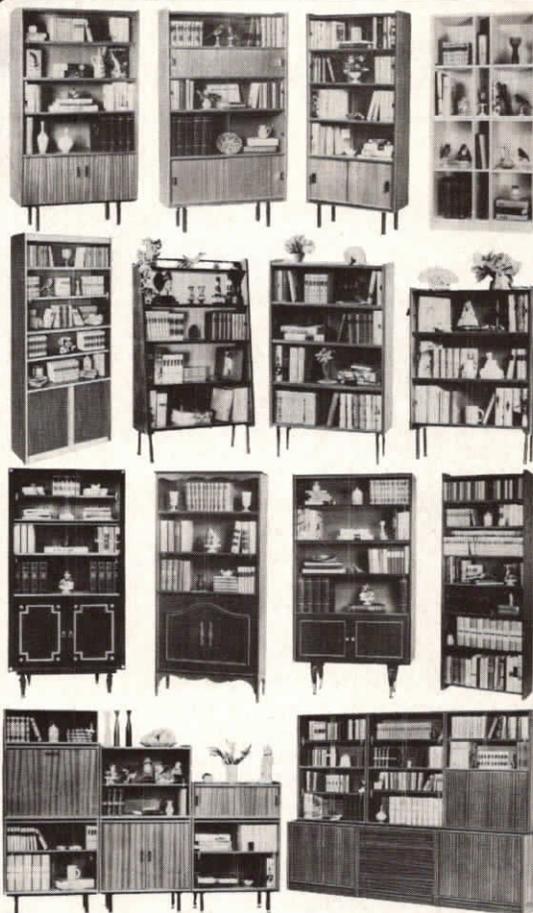
Adresse :

veuillez m'envoyer le(s) numéro(s) suivant(s)
du MONDE DE L'EDUCATION :

Ci-joint un chèque de : signature :

UN TRES GRAND CHOIX FONTENEAU

Bibliothèques • Vitrines • Eléments



SATISFAIT OU REMBOURSE • LIVRAISON IMMEDIATE SANS FRAIS

CATALOGUE GRATUIT

Dans son catalogue, FONTENEAU vous propose une gamme exclusive et très étendue de Bibliothèques, Vitrines, Eléments, de finition soignée, pour tous les goûts, dans tous les styles, et à des prix très avantageux grâce à la vente par correspondance.

FONTENEAU - B.P. 409
86010 POITIERS CEDEX



de Mendez/Warwick

Je désire recevoir
le catalogue gratuit FONTENEAU sans engagement de ma part.

M.

Adresse complète

Code Ville

EDITIONS FONTENEAU & C^{ie}
B.P. 409 - Centre de Gros - 86010 POITIERS-CEDEX

tél. 41.68.53 +

120 EN 10

une psychologie pour au



Depuis qu'au fronton du temple de Delphes un graveur a inscrit la formule célèbre que Socrate prit lui-même pour maxime, « Connais-toi toi-même », et ainsi invita les hommes à « inventer » la psychologie, les choses ont bien changé et ce qui n'était encore il y a quelques années que philosophie ou littérature réclame aujourd'hui le statut de science à part entière. Maurice Reuchlin, professeur à l'université René-Descartes, nous invite, dans un récent manuel, accessible à tous, **Psychologie** (PUF, coll. « Fondamental », 448 p., 100 F), à découvrir le nouveau visage de cette science nouvelle. Passionnante découverte mais aussi prudente recherche, dont il nous donne ici les méthodes et les résultats.

● **Pourquoi avez-vous été amené à écrire ce manuel de psychologie ?**

Je suis chargé, vous le savez, d'enseigner la psychologie à l'université René-Descartes et, depuis plusieurs années, certains collègues éprouvaient le besoin d'un tel manuel, car il n'existait pas pour les étudiants du premier cycle et même pour ceux des classes terminales. J'ai donc essayé de combler, dans la mesure où j'en suis capable, une certaine lacune.

● **Ce qui me frappe d'abord c'est votre volonté de présenter la psychologie comme une science. Vous rattachez constamment à l'anatomie, à la physiologie. Vous décrivez avec beaucoup de détails le système nerveux, l'œil, le cerveau... Vous méfiez aussi de la traditionnelle introspection. Était-ce bien votre intention ?**

Cela dépend du sens que l'on donne au mot science, et il y en a de très différents. Ce que je défends surtout c'est la nécessité d'enseigner une psychologie qui soit vérifiable, qui permette des explications vérifiables.

● **Vous parlez même de lois.**

Oui, mais les lois dont il s'agit ne sont que des lois empiriques, des régularités observées dans la nature, au moins à l'échelle statistique. Et les explications données se réfèrent à un modèle qui, au plan du réel, est susceptible de rendre compte de ces lois empiriques, d'abord observées à un stade descriptif. C'est en ce sens que la psychologie dont je me fais l'écho est vérifiable et scientifique.

C'est une nécessité sur le plan théorique et sur le plan scientifique. Aucune discipline ne peut progresser

aujourd'hui

si ses résultats ne sont pas cumulables par une agrégation de contributions provenant de chercheurs différents et cette cumulation n'est possible que dans la mesure où les méthodes employées sont vérifiables. Je crois aussi que cette attitude est nécessaire dans la mesure où une telle psychologie a des applications et, pour les applicateurs, il me paraît indispensable que les principes sur lesquels ils s'appuient dans leurs applications soient des principes vérifiables et ne relèvent pas seulement de leur subjectivité personnelle.

● J'ai constaté par ailleurs que sur un total de six cent cinquante-six ouvrages ou articles, sauf erreur, que vous citez dans votre bibliographie, quarante-quatre seulement dataient de 1950 et des années antérieures et trois seulement d'avant 1914. N'est-ce pas le signe, selon vous, qu'il y a depuis une trentaine d'années une véritable mutation de la psychologie ?

Je le pense. J'ai fait un effort pour présenter, autant que faire se peut, un tableau de la psychologie récente, et si possible actuelle, avec les inconvénients que cela présente puisque cette image est certainement appelée à se modifier. J'ajoute que dans les publications récentes, dont je me suis servi majoritairement, comme vous l'avez justement remarqué, il est naturellement fait allusion à des publications plus anciennes. Dans un domaine comme la psychologie scientifique, une contribution récente ne détruit pas, ne supprime pas des contributions anciennes. Ce n'est pas un système de pensée qui se substitue purement et simplement à un autre système de pensée. Les systèmes les plus récents, les façons les plus récentes de voir les choses

étaient des façons plus anciennes et, par conséquent, dans les références récentes dont je me sers il y a évidemment une trace des travaux plus anciens.

● On a aussi l'impression que, dans certains domaines — vous le signalez à propos du sommeil — il y a une véritable inflation de publications sur les travaux et les recherches en cours.

Cela a été en effet une des difficultés de mon travail de prendre connaissance du maximum possible de ces publications. Mais ce problème n'est pas propre à la psychologie. Tous les scientifiques le connaissent et personne n'en a de solution satisfaisante : comment intégrer une aussi grande masse, tout en poursuivant ses recherches personnelles ?

● Je remarque aussi qu'un certain nombre de noms souvent invoqués dans la psychologie traditionnelle sont absents de votre livre, Bergson, par exemple, à propos de la mémoire.

Ce que vous appelez la psychologie traditionnelle représente à mes yeux une psychologie philosophique sur l'homme. Il est clair que ce n'est pas ainsi qu'est conçue la psychologie dans mon ouvrage. Sans doute, il présente des méthodes et des résultats qui peuvent faire l'objet d'une réflexion philosophique, mais il n'est pas un ouvrage de réflexion philosophique. Il reflète par là l'état actuel de la psychologie, tel qu'on peut le constater dans les congrès internationaux. On n'y rencontre plus personne qui parle de la philosophie de l'homme.

● D'autres psychologues, fameux en leur temps, vous paraissent dépas-

sés, William James par exemple ?

Certainement, et pour des raisons qui ne portent pas atteinte à ses qualités intellectuelles. Simplement, depuis James, les techniques ont considérablement évolué et les résultats obtenus grâce à elles aujourd'hui lui étaient, bien entendu, inconnus. Il ne pouvait pas présenter un tableau d'ensemble tel qu'on le peut actuellement. Les contributions d'un psychologue n'ont pas le caractère d'éternité qui peut s'attacher à la construction d'un système philosophique.

● Est-ce le cas pour Freud, auquel vous vous référez assez abondamment ?

J'ai parlé de Freud parce qu'il constitue une référence encore très fréquemment utilisée par certains psychologues et par des psychanalystes voisins de la psychologie. Son œuvre a beaucoup influencé toute notre culture dans le domaine des sciences humaines, positivement ou négativement. Mais je présente ses idées avec un certain nombre de réserves. Je ne pense pas que ses constructions entrent, pour leur plus grande part, dans le cadre d'une psychologie vérifiable.

● Je constate aussi que vous semblez souvent très prudent, dans les résumés, en particulier, qui font suite à chaque chapitre. Dans les deux pages et demie de celui qui traite de l'apprentissage et de la mémoire, j'ai relevé plus de vingt formules dubitatives, du type « il est possible », « on peut faire l'hypothèse », « il semble que ». Pourquoi cette prudence et ces doutes ?

Parce que, je crois, la prudence et le doute caractérisent, ou doivent

caractériser, l'attitude de quelqu'un qui présente des faits dont il sait qu'ils peuvent être décrits autrement par d'autres techniques, qu'ils peuvent être intégrés dans des théories différentes. La certitude et le ton catégorique sont plus faciles à adopter pour un constructeur de système, pour un édificateur de doctrine, pour un philosophe peut-être, que ce n'est le cas pour des chercheurs, c'est-à-dire pour des hommes qui s'attachent aux faits et aux résultats d'expériences, dont on sait bien qu'ils sont progressivement affinés, progressivement modifiés, et que les hypothèses susceptibles de les expliquer sont en perpétuelle évolution. Donc j'ai essayé d'éviter, autant que je l'ai pu, toute espèce de dogmatisme dans la présentation des faits et des théories qui figurent dans ce livre.

● **Vous faites état de nombreuses expériences en laboratoire, menées en particulier sur des animaux. Pourquoi ce « continuum » dans l'observation du psychisme et des comportements ?**

Il est tout à fait évident qu'une continuité existe entre les faits que l'on peut observer chez l'animal et ceux que l'on peut observer chez l'homme, ainsi dans la perception, l'apprentissage, certaines motivations... Il est donc souhaitable d'utiliser l'animal comme matériel d'expérience. On peut en réaliser sur lui alors que, pour des raisons déontologiques évidentes, on ne peut le faire sur l'homme. Ainsi on peut mieux mettre en évidence le mécanisme des grandes fonctions.

Mais j'ai fait référence aussi à de nombreux travaux portant sur l'homme et chaque fois en essayant de voir comment on peut étendre de l'animal à l'homme ce que l'on a pu observer sur celui-là. En particulier dans le chapitre sur les motivations, j'ai insisté sur celles qui sont proprement humaines, en soulignant que la complexité du système nerveux de l'homme et celle de son organisation sociale créent des différences de

degré, mais d'un degré tel qu'elles deviennent finalement qualitatives et non plus quantitatives.

● **Mais utiliser du matériel vivant, pour des expériences, n'est-ce pas dangereux pour lui ?**

Cela peut l'être en effet. C'est pourquoi on peut en faire sur l'animal, qui sont impossibles sur l'homme. On peut chez l'animal modifier les conditions d'élevage, sélectionner les géniteurs de façon systématique, mettre hors circuit une partie du système nerveux pour mettre en évidence le rôle qu'il joue dans le fonctionnement de l'organisme entier, etc. C'est donc effectivement dangereux pour les organismes considérés. Mais on ne peut avancer dans la connaissance biologique que par la méthode expérimentale. Il est clair que les progrès de la physiologie, de la pharmacologie, de la médecine, ne peuvent être réalisés que par une expérimentation portant en particulier sur l'animal.

● **Vous n'avez pas suivi dans cet ouvrage le plan habituel des manuels de psychologie. Comment s'explique le vôtre ?**

Mon plan est relativement classique. Il embrasse successivement quelques « fonctions ». Une fonction se définit d'abord par le fait qu'elle assume un certain rôle dans l'adaptation, secondairement par le fait qu'elle est une organisation, un mécanisme, un système. J'ai donc traité dans l'ordre la sensation et la perception, l'apprentissage et la mémoire, les activités intellectuelles, la motivation, les niveaux d'activité. Mais pour un ouvrage de ce type, le problème du plan est toujours insoluble, puisque, pour développer chaque chapitre, il faudrait que tous les autres aient été lus. L'ensemble des connaissances constitue un réseau que l'on peut découper de façons multiples, dont aucune n'est fidèle à la totalité.

● **Peut-on dire que vous êtes allé du**

simple au complexe ?

On peut avoir cette impression. Mais par exemple, dans les premiers chapitres, sur la sensation et la perception, je souligne que le simple ne peut être compris que comme du complexe simplifié. La perception pouvait ainsi naguère n'être considérée que comme une photographie du monde extérieur et donc apparaître comme simple. Elle est en réalité placée sous la dépendance de tout un ensemble de systèmes relatifs à la motivation en particulier. Mais il est vrai que, pour des raisons pédagogiques, j'ai dû simplifier les premiers chapitres plus que les derniers.

● **Etes-vous allé, alors, de ce qui est le plus proche du physiologique à ce qui s'en éloigne ?**

Le physiologique n'est pas assimilable au simple. On a dépassé depuis très longtemps le stade du « stimulus-réponse ». La physiologie s'intéresse à la régulation du système d'ensemble, à l'intégration des conduites complexes. Ainsi dans les chapitres sur la motivation, sur les niveaux de vigilance, j'ai insisté sur une intégration comportant des états physiologiques de conduites qui sont extrêmement diffuses, extrêmement complexes. De même en psychophysiologie, on parle de moins en moins de centres cérébraux dont chacun serait responsable d'une fonction bien déterminée, et de plus en plus de systèmes, c'est-à-dire de réseaux, d'organes d'intégration et de décision, qui peuvent être extrêmement complexes parce que leurs composantes sont en interaction les unes sur les autres.

● **Peut-on dire pourtant, qu'à défaut des localisations cérébrales que définissait Gal, chaque hémisphère du cerveau a des fonctions bien déterminées et bien différenciées ?**

Les travaux actuels sur la dissymétrie fonctionnelle du cerveau en donnent évidemment une image beau-

coup plus complexe que les localisations de Gal, qui ne sont plus acceptées aujourd'hui. Mais le cerveau n'est pas une masse indifférenciée dans laquelle chaque cellule est capable de n'importe quoi. C'est une machinerie extrêmement complexe et très organisée...

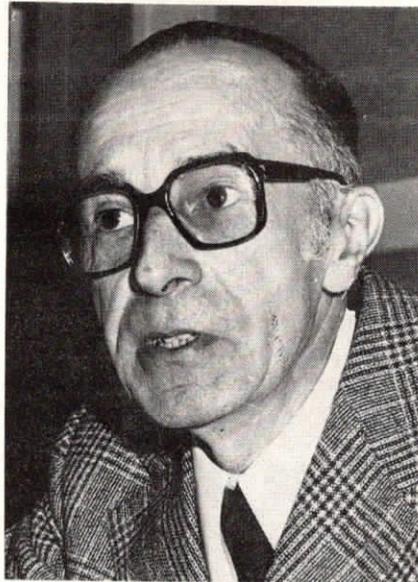
● Dans votre ouvrage, vous ne parlez jamais de caractérologie. Le mot « caractère » ne figure même pas à votre index thématique. Pourquoi ?

On ne parle plus guère en effet de caractérologie actuellement en psychologie, depuis les derniers travaux de Lesenne ou de Le Gall. On parle davantage de personnalité, c'est-à-dire d'une certaine façon individuelle d'intégrer des informations provenant de différentes sources et d'organiser des réponses adaptées à ces informations. C'est en ce sens que, dans la construction perceptive, H.A. Witkin a pu parler de « styles cognitifs ». Ce sont ces styles personnels qui constituent l'essentiel de la personnalité, notion qui s'est substituée à celle du caractère qui apparaît comme un peu dépassée.

● Est-ce que ce style personnel est stable au cours d'une existence ?

Il présente en effet un certain caractère de constance ; on le constate quand on examine à des dates différentes un individu donné. Celui-ci, à divers âges de sa vie, présente le même style de réponses à des stimulus perceptifs. Mais il ne faut pas exagérer cette stabilité. Elle est susceptible d'évolution lente au cours de l'existence.

● Vous avez écrit cet ouvrage, dites-vous, pour des non-spécialistes. Effectivement tous les termes techniques y sont définis, toutes les notions nouvelles analysées, à leur première apparition, et toujours avec la plus grande précision et la plus grande clarté. Il n'est donc pas difficile à lire pour des élèves de classes terminales ou de jeunes étudiants. Mais pourrait-il aussi être utile à



des enseignants et comment ? Autrement dit, dans leur état actuel, les connaissances psychologiques peuvent-elles déboucher sur des applications pratiques — toute science a le légitime désir de devenir une science appliquée —, en particulier fournir une base plus solide pour une action pédagogique plus efficace ?

J'en donne quelques exemples dans le chapitre sur l'apprentissage, à propos de l'enseignement programmé, qui découle des travaux de Skinner sur le conditionnement opérant. De même ce que l'on sait de la mémoire et de son fonctionnement peut avoir un intérêt pédagogique. De même aussi ce que l'on apprend des stades successifs du développement intellectuel — d'après notamment les travaux de Piaget dont je décris longuement le système — peut constituer une indication utile non seulement pour la pratique de chaque enseignant mais aussi pour le travail de ceux qui ont à définir les programmes d'enseignement pour des niveaux d'âge successifs. Ce qui est dit, encore, des motivations, de l'attention peut appeler de la part des enseignants un certain nombre de réflexions.

Ceci dit, il ne s'agit encore que de possibilités limitées. C'est seulement sur un certain nombre de points que des applications directes, j'allais dire « naïves », sont possibles. Ce qui est beaucoup plus souhaitable, c'est que les enseignants soient sen-

sibilisés aux méthodes d'étude de l'individu, donc aux méthodes psychologiques et que se crée, ou se développe, une coopération entre des enseignants — qui, sur le terrain, dans des conditions concrètes beaucoup plus riches que celles du laboratoire, font certaines observations sur un enfant, sur l'homme de façon générale — et les psychologues — qui cherchent à analyser et à expliquer. Il y a là une sensibilisation des enseignants à la psychologie qui serait probablement féconde, non seulement pour leur propre pratique mais peut-être aussi pour la façon dont les psychologues posent et comprennent les problèmes de la psychologie.

● Puis-je vous demander pour terminer dans quelles directions vont actuellement les travaux que vous menez dans votre laboratoire de psychologie expérimentale ?

Le laboratoire dont j'ai la responsabilité est un laboratoire de psychologie différentielle. Nous nous intéressons aux différences entre individus et entre groupes d'individus. Par exemple, en ce qui concerne le développement individuel. Mes collègues et moi, nous avons fait un certain nombre de travaux sur sa description, dans le cadre de la théorie de Piaget. A nos yeux ils ont un double intérêt. D'abord ils peuvent apporter une contribution à la théorie générale elle-même, car pour expliquer les différences, il faut s'efforcer de connaître mieux les mécanismes communs à l'un et à l'autre. Ensuite, ils ont un intérêt appliqué ; du point de vue de la pédagogie, de l'orientation (et nous sommes très directement liés aux activités de conseillers d'orientation), il est en effet très utile de pouvoir différencier les individus et, précisément, de saisir ces différences relativement stables dont nous parlions à l'instant à propos de la personnalité.

Propos recueillis par
Pierre-Bernard Marquet

l'éducation

hebdomadaire publié par une association sans but lucratif qui réunit les fondateurs — l'Association d'étude pour l'expansion de la recherche scientifique. Education et échanges, le Comité de liaison pour l'éducation nouvelle — et les auteurs et lecteurs adhérant à titre individuel.

comité de parrainage

René Basquin, inspecteur général honoraire; Louis de Broglie, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences; Pierre Clarac, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences morales et politiques; Paul Delouvrier; Guy Debeyre, conseiller d'Etat; Robert Debré, de l'Académie des sciences; Daniel Douady, de l'Académie de médecine; Jean Fourastié, membre de l'Institut; Georges Friedmann, directeur d'études à l'Ecole pratique des hautes études; Roger Grégoire, conseiller d'Etat; René Huyghe, de l'Académie française; Alfred Kastler, prix Nobel; Raymond Poincaré, conseiller d'Etat; Alfred Sauvy, professeur au Collège de France; Jeanne Sourgen, inspectrice générale honoraire.

direction

directeur : André Lichnerowicz.

conseillers auprès de la direction : Louis Cros, Pierre Emmanuel, Jacques Rigaud, Bertrand Schwartz, Dr Guy Vermeil.

rédaction

rédacteur en chef : Pierre-Bernard Marquet.

rédacteur en chef adjoint : Maurice Guillot.

chefs de rubrique : Pierre Ferran, Jean-Pierre Vélis.

secrétariat de rédaction - maquette : Suzanne Adelis, Michel Bonnemayre.

Informations : Michaëla Bobasch, René Guy.

documentation : Christian Cousin, Claudine Dannequin, William Grossin, Geneviève Lefort, Gildas Machelot, François Mariet, Jerry Pocztar, Louis Porcher - Marie-Claude Krausz (agenda).

lettres, arts, sciences : Jacques Chevallier, Josane Duranteau, Etienne Fuzellier, Raymond Laubreaux, Fernand Lot, Catherine Mathieu, Georges Rouveyre.

correspondants : Elisabeth de Blasi, André Caudron, Odile Cimetière, Paul Julif, Marguerite Laforce, Pierre Rappo, Job de Roince, Jean Savaric, Jean-Jacques Schaeftel, Gérard Séneca.

dessins : François Castan.

publicité - développement

Odette Garon - François Silvain.

conseil d'administration de l'association éditrice

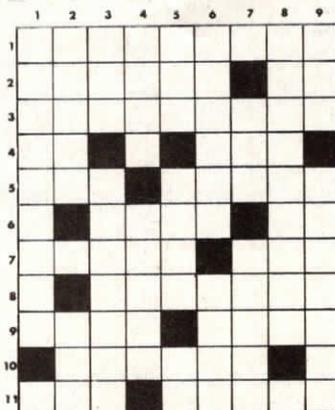
bureau : André Lichnerowicz, président; Denis Forestier, vice-président; Georges Belbenoit, secrétaire général; Yves Malécot, trésorier; Robert Mandra, Robert Mélet, Philippe Viannay.

membres : Robert Bazin, Jean-Louis Bergeret, Lazarine Bergeret, Jean-Louis Crémieux-Brilhac, Anne-Marie Franchi, Emile Gracia, Lucien Géminard, Michel Gevrey, Colette Magnier, Georges Petit, Claire J. Richet, Yvette Servin.

mots croisés

par Pierre Dewever

problème 267



Horizontalement. 1 - Personnage rabelaisien, bouffon, bouffi et bouffant. 2 - Terre où poussent les Romains - Après la farce. 3 - Savant en herbes. 4 - Préposition - Parasite visqueux et indiscret. 5 - Démonstratif - Trou d'un souffleur au théâtre lyrique. 6 - Ils permettent à celui qui fait diligence d'en mettre un rayon - Souvent plaqué au tapis même quand il est vainqueur. 7 - Fer dans la plaie - Sur la bannière de François 1^{er}. 8 - Arranger la façade à coups de taloche. 9 - Touchée au cœur - Espèce très courante aux antipodes. 10 - Cercle coloré entourant la voie lactée. 11 - Témoignage de satisfaction adressé des loges à des acteurs dignes d'éloges - Tenaille pour mieux pincer.

Verticalement. 1 - Bagage trop lourd pour un âne. 2 - Sans expression - Cinquième sur douze. 3 - Sale bête ou individu crasseux - Agents dissociant la matière. 4 - Sonnerie aux morts - Unité de valeur du sommelier. 5 - Numéro un sur les routes de France - Sa plante est indésirable sur les plates-bandes - Vieille promesse de Gascon. 6 - Objets de regrets dans la Ballade des dames du temps jadis - Affluent de l'Oubangui. 7 - Marque de garantie ou de déprévation - Gratter à l'atelier. 8 - Elle fait éruption chez des allergiques. 9 - Cri enfanté dans la douleur - Non intégré dans la société.

solution du problème 266

Horizontalement. 1 - Stoppages. 2 - Ers - Avère. 3 - Roi - Talon. 4 - Puéril. 5 - Ivres - Bée. 6 - La - Soues. 7 - Liftier. 8 - Il - Rétifs. 9 - Eldorado. 10 - Reine - Ain. 11 - Este - Anne.

Verticalement. 1 - Serpillière. 2 - Trouvailles. 3 - Osier - Dit. 4 - Ré - Trône. 5 - Pâtissière. 6 - Aval - Oeta. 7 - Gel - Buridan. 8 - Erodée - Foin. 9 - Sen - Esus - Ne.

bridge

par Pierre Tessereau

à la table

Nous avons relevé la donne suivante dans un tournoi récent. Sud jouait 3 SA. Combien fit-il de levées ?

♠ R953
♥ D3
♦ 3
♣ D98653

♠ V42
♥ A92
♦ 108642
♣ A2

♠ D87
♥ RV874
♦ D975
♣ 4

♠ A106
♥ 1065
♦ ARV
♣ RV107

Il est clair que Est-Ouest avaient six levées en puissance, cinq ♥ et le ♣ A. Mais Ouest, qui eut la responsabilité de l'entame et celle du retour après avoir pris du ♣ A, ne trouva ni la première ni le second. Sans employer la politique du résultat, on ne saurait le lui reprocher. Tout d'abord, n'est-il pas logique d'espérer trouver deux honneurs à ♦ en Est (Dame et Valet suffiraient) puisque les deux As que détient l'ouvreur lui permettraient et de libérer trois ♦ en sa main et de les réaliser. Ensuite il était encore temps de jouer la couleur ♥ après avoir pris à ♣ mais voici comment l'idée même de ce retour fut écartée de l'esprit de Ouest par une tromperie de grande classe faite par Sud et dans laquelle il était à peu près impossible de ne pas tomber :

Est ayant placé tout naturellement sa ♦ D sur l'entame, Sud... donna le Valet ! Il prit ensuite le retour du ♦ 5 de l'As et Ouest revint ♦ en croyant évidemment le Roi chez son partenaire. Sud aligna alors sans peine neuf levées après avoir dû n'en faire que six, et même cinq après avoir donné la ♦ D !

Mieux encore, Est-Ouest s'empêtrèrent dans un faux squeeze final où une défense difficile allait leur faire concéder une levée de mieux. En effet, à la neu-

vième levée, le mort joua le dernier ♣. Est, croyant le ♥ A second en Sud, donna un ♠. Sud jeta son ♥ 6 et

♠ R95
♥ D
♦ 8
♣ 8

♠ V62
♥ A9

♠ A106
♥ 106

♠ D87
♥ RV

Ouest, obligé de conserver trois ♠, donna le ♥ 9. Sud le mit alors en main à ♥ et fit les trois dernières levées à ♠.

Remarquons que la responsabilité finale de cette fin de coup incombait à Ouest qui aurait pu défausser son ♥ A au lieu de son 9.

ne coupez pas !

♠ R96
 ♥ V6
 ♦ RD106
 ♠ V872
 ♥ A4
 ♣ A976
 ♥ 98752
 ♦ AV98754
 ♠ A1053
 ♦ 2
 ♣ D4
 ♥ RD103
 ♣ V52
 ♣ 3
 ♣ R1083

Malgré l'ouverture de Ouest de 1 ♦, Sud parvient à 5 ♣, moins bien que 3 SA. Le contrat semble compromis avec deux As à perdre et un atout que l'on ne voit pas comment ne pas donner. Nous ne parlons pas d'un ♠ du mort que Sud ne pourrait défausser sur un ♥ qu'après avoir fait tomber les atouts, donc après en avoir perdu un et chuté ! Aucune mise en main finale n'est possible pour obliger l'un des adversaires à jouer atout, ce qui permettrait de ne pas en perdre, puisque les deux As rouges peuvent être réalisés à n'importe quel moment sans servir à cette mise en main. Il existe cependant une position théorique finale dans laquelle les adversaires ont conservé leurs atouts **et ne peuvent en faire**. La voici, main au mort.

Le ♦ est joué.
 Quel que soit
 l'atout avec le-
 quel Est coupe,
 Sud fait les 3
 levées.

♦ 7
 ♦ 10 ♣ A9
 ♦ D4 ——— ♣ V52
 ♣ R108

Sud doit donc chercher à atteindre cette position, ce qui exige que, dans le courant du jeu, il coupe deux fois du mort et une fois de sa main, **sans être surcoupé**. Cela devra se faire en coupant ♥ (ou ♠ ?) du mort, et en coupant un ♦ de sa main. Quant aux adversaires, **ils ne devront jamais couper**, s'ils doivent être surcoupés, **même pour éviter une défausse**. Ce n'est pas un conseil à généraliser.

Voyons tout d'abord cependant, plus clairement, ce qui se passerait dans le cas contraire. Supposons par exemple l'entame ♥ A suivie du 4, la meilleure pour Est-Ouest. Avant de continuer ♥ et afin d'éviter que Ouest n'en profite pour se défausser de ses ♠, Sud tire ♠ Roi et As dans cet ordre. Si Ouest coupe alors le ♥ R, le mort surcoupe, joue l'As d'atout pour la Dame de Ouest et met ce dernier en main en jouant le ♦ R. Ouest est obligé d'y revenir pour le 10 du mort. Si Est coupe, la suite est

♠ 9
 ♦ D106
 ♣ 97
 ♠ V8
 ♥ 98
 ♠ 105
 ♥ 10
 ♣ R103

simple, mais s'il ne coupe pas, que se passe-t-il ?
 1. Il défausse ♠. Sud en fait autant, rentre en main en faisant

l'impasse à ♣, joue le ♥ 10 pour défausser le ♠ 9, coupe ♠ du mort, etc.
 2. Il défausse ♥. Sud défausse ♠ comme ci-dessus, etc.

Voyons maintenant la meilleure défense **consistant à ne jamais couper**. La défense est meilleure, disons-nous mais, comme nous l'avons vu, Sud gagnera encore. Reprenons :

♥ A — ♥ 4 — ♠ R — ♠ A — ♥ R — Ouest ne coupe pas et le mort défausse son dernier ♠ — ♠ coupé — ♦ R pour Ouest qui ne peut rentrer qu'à ♦ pour le 10 et cette fois, c'est Est qui ne coupe pas.

— S'il défausse ♥, **Sud coupe**, tire sa ♥ D et coupe ♠ pour parvenir à la position à trois cartes décrite plus haut.

— S'il défausse ♠, Sud en fait autant. ♦ coupé en Sud, ♥ coupé au mort et l'on retrouve la même finale.

Reports successifs de la difficulté par Est-Ouest et longue défense inutile qui, n'est-il pas vrai, fait songer à... la chèvre de Monsieur Seguin !

à vous de jouer

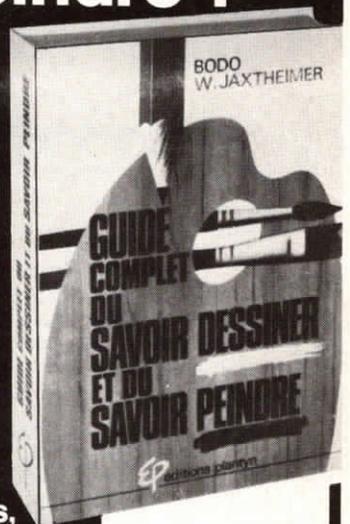
♠ 108
 ♥ —
 ♦ AD3
 ♣ AV986532
 ♠ V9
 ♥ A9874
 ♣ AV986532
 ♥ V10653
 ♦ 74
 ♠ ARD6532
 ♦ R10985
 ♣ R1074
 ♥ RD2
 ♣ D
 ♦ V102
 ♣ —

Le contrat de 7 ♠ demandé par Sud dans la donne ci-dessus est visiblement chuté avec les entames atout, ♦ ou ♣, Sud ne pouvant éviter de donner le ♦ R. Malheureusement, Ouest entame son ♥ A !

Le mort coupe, joue ♦ A puis ♣ A pour défausser le ♦ 10. Sud coupe ensuite ♣, défausse ♦ D et 3 sur ♥ RD, coupe son dernier ♦ et termine en jouant atout après avoir coupé une seconde fois ♣.

L'entame du ♥ A était-elle vraiment désespérée ? Réponse dans notre prochain article.

vous aimez dessiner, peindre ?



Alors, posez votre crayon et lisez d'abord ce livre !

un superbe livre relié
couverture en couleur
cartonnée
format : 15,5 x 22 cm
432 pages
450 illustrations
dont plus de 300
en couleur

prix : 115 F

Que le dessin ou la peinture soient pour vous une passion ou un simple passe-temps agréable, ou que vous envisagiez d'en faire un métier (les débouchés sont nombreux et rémunérateurs : mode, publicité, architecture, etc...), voici un livre capital qui vous permettra de faire le point de vos connaissances et de les approfondir.

Pour vous, **Bodo W. JAXTHEIMER** a mis au point ce « **guide complet du savoir dessiner et du savoir peindre** » dont vous ne pourrez bientôt plus vous passer. Son ouvrage traduit en plusieurs langues a déjà conquis des centaines de milliers de lecteurs dans toute l'Europe. Aujourd'hui le voici en France, pour vous.

Examinez-le gratuitement pendant 8 jours !

BON D'EXAMEN GRATUIT



Envoyez-moi pour examen gratuit de huit jours le « **guide complet du savoir dessiner et du savoir peindre** ».

Si je désire le garder, je vous le réglerai au prix de **115 F + 9 F** pour frais d'envoi et d'emballage ; sinon je vous le retournerai sans rien vous devoir.

NOM _____

PRÉNOM _____

RUE _____

N° _____

VILLE _____

CODE POSTAL _____

Signature obligatoire :

Éditions Plantyn

1, place Gabriel-Fauré - 74016 ANNECY-LE-VIEUX

championnat de France de mots croisés

organisé par Le mots-croisiste : 200 000 F de prix

règlement général

Le championnat de France de mots croisés 1978 est ouvert à tous les cruciverbistes de France et de l'étranger, à l'exception toutefois des dix premiers lauréats du palmarès national du Championnat 1977, des membres du personnel du Mots-Croisiste, de ses collaborateurs extérieurs et de leurs familles.

Ce championnat comprend trois parties :

- une première grille de résolution, dite d'inscription, qui permet d'ouvrir un dossier à chaque concurrent. Elle fait l'objet du premier bulletin-réponse, dit bulletin d'inscription, qui devra être envoyé à l'adresse ci-dessous pour le 15 novembre 1977 au plus tard, accompagné d'un droit fixé à 8 F français (ou l'équivalent pour l'étranger) de participation aux frais ;

- quatre grilles de résolution, numérotées de 2 à 5, qui paraîtront dans nos colonnes en décembre 1977 et janvier 1978 ;

- une question sélective, facultative, prévue pour départager les ex æquo, d'une discipline apparentée à celle des mots croisés et indépendante du hasard. Elle paraîtra en janvier avec son règlement particulier.

Le bulletin-réponse final paraîtra en février-mars. Date limite d'envoi de ce bulletin : 20 mars 1978.

Adresse du championnat
Le Mots-Croisiste - 4, rue du Midi
92522 Neuilly-sur-Seine Cedex

Clauses particulières

Tous les mots utilisés dans les grilles figurent dans le Lexique du Mots-Croisiste 1972 et dans le Lexique Pan/Lexique du Mots-Croisiste 1976, seuls ouvrages arbitres de cette compétition.

Chaque définition a été proposée avec le souci d'éviter des variantes de valeurs égales ou supérieures. Toute variante de valeur inférieure à celle de la solution originale sera comptée comme fautive, à raison d'une faute et une seule pour chaque mot non admis, quel que soit le nombre de lettres fausses qu'il contient. La solution originale est déposée chez Maître Jaunâtre, huissier de justice à Paris, 15, rue des Halles (1^{er}).

En cas de doute dans l'esprit d'un concurrent sur la valeur de certaines de ses réponses, il pourra envoyer plusieurs solutions différentes pourvu que chacune soit établie sur un bulletin-réponse final rempli complètement et extrait d'un journal participant au Championnat, et que tous les bulletins soient envoyés ensemble.

Aucun envoi en recommandé ne sera

accepté.

Toute solution sur papier libre, photocopie, etc., sera considérée comme nulle. Toute lettre grattée, corrigée ou... manquante sera comptée pour une ou deux fautes selon qu'elle intéresse un ou deux mots. Aucun bulletin-réponse envoyé lors d'un second courrier, aucune demande de correction postérieure à l'envoi du (ou des) bulletin-réponse ne seront pris en considération.

Classement

Le classement sera assuré d'après le nombre de fautes commises dans l'ensemble des cinq grilles de résolution. Les ex æquo, formant les groupes de zéro, une, deux fautes, etc., seront départagés par la question sélective.

Si un départage supplémentaire s'imposait pour certains concurrents, le jury prendrait éventuellement les mesures utiles en temps opportun.

Tout cas fortuit non prévu au règlement sera tranché, sans possibilité d'appel, par le jury. Le présent règlement pourra être modifié sur simple décision de ses organisateurs. Ces modifications seront publiées en temps voulu.

Le fait de participer implique, de la part des concurrents, l'acceptation pleine et sans réserves du présent règlement et de la souveraineté du jury, tant pour les mesures à prendre en vue de l'appliquer ou de le compléter que pour l'appréciation des réponses.

Correspondance

Les questions concernant les grilles elles-mêmes resteront sans réponse. Toute autre correspondance éventuelle est à adresser sous forme de questionnaire margé, accompagné d'une enveloppe timbrée, à l'adresse ci-contre.

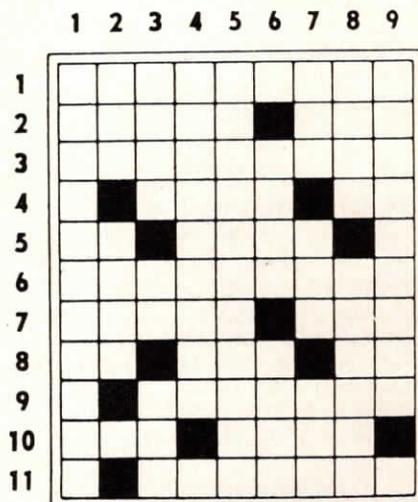
Participation avec notre journal seul

Un seul bulletin d'inscription et un seul droit d'inscription par personne permettent d'envoyer gratuitement un ou plusieurs bulletins-réponses finals, à condition qu'ils soient tous remplis intégralement et envoyés groupés dans la même enveloppe. Seul, le meilleur bulletin sera retenu.

Participation avec plusieurs journaux

Il est possible de concourir au titre de plusieurs journaux aux conditions suivantes : envoyer autant de bulletins et de droits d'inscription que de journaux retenus ; extraire les bulletins-réponses finals des mêmes journaux que les bulletins d'inscription et les envoyer groupés dans la même enveloppe. La meilleure solution par journal sera retenue pour le palmarès particulier de ce journal, et la meilleure de toutes pour le palmarès national.

grille n° 1 d'inscription



grille de travail à conserver
par le concurrent pour être recopiée
sur le bulletin d'inscription

Horizontalement. 1 - On le fait mousser quand on l'a en tête. 2 - Un canard dont la plume n'est jamais critiquée - Qui, en paroles, préfère l'or à l'argent. 3 - Parce qu'il a une dent, il mange souvent froid. 4 - Parler de clans - Le saint homme de la Manche. 5 - Elle fut **vachement** métamorphosée - Le boucher peut toujours y ramener sa fraise. 6 - Il vécut solitaire parmi ses semblables. 7 - Elle s'accroche aux branches en Afrique - Désigne l'enfant, pas le gamin. 8 - Pronom - Peu de chose pour beaucoup de bruit - Début d'un hymne. 9 - Elle espère peut-être qu'un jour on la traitera de vieille vache. 10 - Elle est peu fréquentée quand elle est mal chaussée - Plus ils sont secs, plus ils plaisent. 11 - Imite le cochon qui s'en dédit.

Verticalement. 1 - Torchon à ne pas mélanger avec les serviettes. 2 - Tira parti de sa dame - Son coup peut être une source d'admiration. 3 - Qui colle pour le botaniste - Possessif - On peut y observer les isards. 4 - Telle était la femme infidèle au temps des Croisades. 5 - Elles sont du pays d'un beau bleu. 6 - Les Ecossais ne sont pas avarés de paroles au sujet de son monstre - C'est à Paris qu'il glane du blé. 7 - On peut en partir, on ne peut y aller - Abréviation - Il se récolte par temps sec. 8 - Cela sent le sapin quand elle approche - Enlevé de telle façon qu'on est ravi. 9 - Elle tourne beaucoup quand elle est dans le vent.

bulletin d'inscription

l'éducation

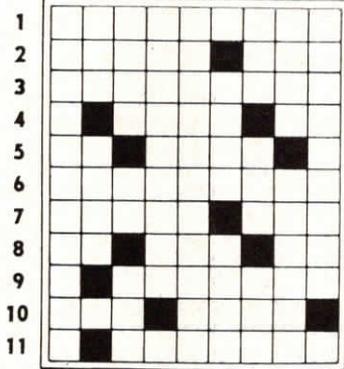
Date limite d'envoi : 15 novembre 1977

MOTS-CROISISTE, 4, rue du Midi
92522 Neuilly-sur-Seine Cedex - France

Pour être valable, ce bulletin doit être accompagné du droit d'inscription de 8 F français (ou l'équivalent pour l'étranger) réglé par chèque bancaire, C.C.P. (Mots-Croisiste, n° 13492-73 Paris) ou mandat.

Timbres ou coupons-réponses internationaux (6) peu souhaités.)

1 2 3 4 5 6 7 8 9



NOM (en capitales) et prénom :

Adresse :

Ville et code postal :

bulletin d'inscription

l'éducation

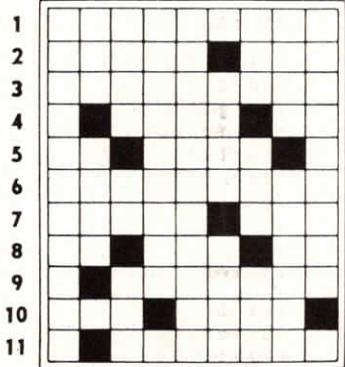
Date limite d'envoi : 15 novembre 1977

MOTS-CROISISTE, 4, rue du Midi
92522 Neuilly-sur-Seine Cedex - France

Pour être valable, ce bulletin doit être accompagné du droit d'inscription de 8 F français (ou l'équivalent pour l'étranger) réglé par chèque bancaire, C.C.P. (Mots-Croisiste, n° 13492-73 Paris) ou mandat.

Timbres ou coupons-réponses internationaux (6) peu souhaités.)

1 2 3 4 5 6 7 8 9



NOM (en capitales) et prénom :

Adresse :

Ville et code postal :

VOUS AVEZ BESOIN DE NOUS
tout au long de l'année...

• EN AUTOMNE :

matériel scolaire, théâtre, musique.

• EN HIVER :

jeux et jouets, décoration du sapin, articles pour fêtes.

• AU PRINTEMPS :

carnaval, fête des mères.

• EN ETE :

jouets de jardin et de plage, kermesses et colonies de vacances.

CATALOGUES GRATUITS SUR DEMANDE



EXPEDITIONS POUR TOUS PAYS



LES EDITIONS DU
cep
BEAUJOLAIS

B P 441

69656 VILLEFRANCHE SUR SAONE CEDEX

TEL. : (74) 65-04-30

avez-vous lu
le numéro spécial
sur

le loisir

publié
par l'éducation ?

en vente chez votre
marchand de journaux

ou

2, rue Chauveau-Lagarde
Paris 08

5 F

• LA NATURE PAR LES ABEILLES pour vivre mieux ! GELEE ROYALE, POLLEN, HYDROMEL, MIEL DORE DU BERRY, CONFISERIE au MIEL. Produits de beauté naturels. Documentation et tarifs GRATUITS A 4 sur demande. Société APICOLE de CHEZELLES, 36500 Buzançais.

échanges et recherches

location (offres)

- 74-Morzine, F2, 5 pers., 51 m² + gde terr. b. situé, calme, stand., ttes pér. Ecr. Chabard, 21, Plaine Fleurie, 38240 Meylan.
- Savoie, station de ski, plusieurs appartements meublés, tout confort, toutes périodes. Ecr. P.A. n° 415.
- Caen, appt calme, 3 p. p. tt cft, 130 000 F. Ecr. Lecaplain, instr., 2, r. des Cordes, 14000 Caen.
- Vallée Dordogne, libre ttes saisons, 2 pièces mezzanine, cuis., w.-c., bains, prox. gare, commerces. Tél. (53) 61-44-57.
- Lans-en-Vercors (stade de neige) 1050-2000 m, studio 4 pers., tt cft. Ecr. Saragaglia, 22, rue de Bourgogne, 38000 Grenoble.
- Stat. Vars, studio 3-4 pers., direct. sur piste, ttes sais. hiv. 77-78, sauf mardi gras Z.A. Ecr. Mme Bertaud, Vallon-des-Vannades, 13170 Les Penne Mirabeau. Tél. 16 (91) 02-81-86.
- Argentières Chamonix, studio cft 2 pers., 750 F Noël, 500 fév., 750 Pâq., 300/sem. Ecr. P.A. n° 416.

● 74-St-Jean-d'Aulps, appt tt cft ds chal. ind. 4 à 5 pers., ttes sais. M. Vulliez Marius, Les Martinets, 74430 St-Jean-d'Aulps.

● 73-La Toussuire 1800 m, Noël, fév. Z.B., Pâques, chalet 5 pers. Ecr. Aumarchand, 37, r. Ed.-Vaillant, 94400 Vitry. Tél. 680-49-38.

● 2 Alpes, tr. b. sit., 2 p. 6 pers., et 1 p. 1/2 4 pers., sem. Noël 1 250 et 1 100 F, fév., Pâq. 1 350 et 1 200 F. Ecr. Vincent, 14, av. Europe, 38120 St-Egrève. Tél. (76) 75-07-07.

● 38-Villard-de-Lans, ds villa, appt cft, calme. Guillot P., Les Bains, 38250 Villard.

échanges

● Ech. 2 sem. juillet mon appt 2 p. mer contre équiv. montagne, vac. fév. Ecr. P.A. n° 417.

ventes

● Vds ds lot. rés. Var, 30 km mer, terr. à bâtir 2740 m², ent. viab., acc. plage lac St-Cassien, planté pins, ch., vue. Ecr. Ferrey, 29, av. 6-Juin, 14114 Ver-sur-Mer.

● Espagne, vds Ampuriabrava-Venise, villa 1971, 75 m², F3 plain-pied, cuis. aménagée, plus gd gar., sur 580 m² terr. planté. Px 150 000 F. Ecr. Gugenberger, 6 Formiguer à Sorède, 66700 Argelès/Mer. Tél. 59-82-36.

NOUS EDITONS
VITE ET DIFFUSONS BONS MANUSCRITS
EDITIONS REGAIN -- MONTE-CARLO

CONDITIONS D'INSERTION

- 19,60 F (T.V.A. INCLUSE) LA LIGNE de 40 caractères, signes ou espaces, composition standard.
- EN SUS : cadre = 2 lignes ; filet = 1 ligne ; effets de composition + 20%.
- POUR LES ABONNES : 50% de réduction pour 5 lignes annuelles sur production de la bande d'abonnement à L'EDUCATION.
- REGLEMENT : joindre à la demande d'insertion le règlement correspondant par chèque bancaire, postal (les 3 volets) ou mandat-lettre au nom de L'EDUCATION. Factures établies seulement sur demande.
- FRAIS DE DOMICILIATION AU JOURNAL : cinq timbres à 1 F joints à la demande d'insertion.
- REPONSE AUX PETITES ANNONCES DOMICILIEES AU JOURNAL SOUS UN NUMERO : mettre chaque réponse dans une première enveloppe TIMBREE portant uniquement le numéro de l'annonce. Placer cette enveloppe affranchie et cachetée dans une seconde enveloppe à l'adresse de L'EDUCATION, Service des Petites Annonces, 2, rue Chauveau-Lagarde, 75008 PARIS. ATTENTION ! LE COURRIER INSUFFISAMMENT AFFRANCHI NE POURRA ETRE TRANSMIS.

● Vds mais. ds village sud Aveyron, px intér. Tél. 16 (61) 81-17-05 h. repas.

● Vds stud. meublé centre Cauterets (ski, therm.) 90 000 F. Ecr. Sirieix V. Nossi Volo Les Moulières, 83500 Seyne/Mer.

● Très beaux terr. à bâtir 55 km Paris-Ouest, r. de Porcheux, 60-La Houssoye (entre Gisors et Beauvais). Lots de 550 à 1 000 m² en tte propriété. Px très avant., crédit. Ecr. LACROIX, 79, r. de Joinville, 94700 MAISONS-ALFORT. Tél. 207-41-66.

automobiles - caravaning

● Vds carav., pilote 3 pl. impec. 7 000 F. Nouzillat Raoul, 17340 Chatelailon. Tél. (46) 35-16-68.

correspondance scolaire

● 32 CM2 mx ch. corresp. 300 km env., voy., éch. Ecr. Ec. élém., 77710 Lorrez-le-Bocage.

● 2 cl. rur. (6 SE, 9 CP, 5 CE1) (7 CE2, 6 CM1, 9 CM2) ch. corresp., voy., éch. Ecr. Ec. Crucey, 28270 Brezailles.

● 16 CE1 mx ch. corresp. Ecr. Ecole Neuvy-en-Dunois, 28800 Bonneval.

● Ec. rur. 2 cl. SE, 4 CP, 9 CE1 et 6 CE2, 4 CM1, 6 CM2 ch. corresp. Ecr. Ecole St-Tugdual, 56540 Le Croisty.

● 19 CE2, 10 CM1 cl. rur. ch. corresp. ttes régions. Ecr. Ec. Rozières, 60440 Nanteuil.

● 25 CM1, 20 CE2, 9 CE1 ch. corresp. Ecr. Delarue, Randonnai, 61190 Tourouvre.

● 21 CE2-CM1-CM2 g. et f. ch. corresp. bord de mer, possib. voy., éch. dép. 6, 83, 13, 34, 11, 66, 64, 40. Ecr. Ecole mixte Sewen, 68290 Masevaux.

● CM2 mx 13 g., 11 f. ch. corresp. régul. eff. équiv. Ec. Labat, Ec., 04400 Barcelonnette.

● Cl. rur. 19 CM-CE ch. corresp. mer ou mont. Ecr. Ec. Chamery, 51500 Rilly-la-Montagne.

● Mise en relation de classes toutes régions. INTERCLASSES, 55, r. Nationale, 37000 Tours.

divers

● Important groupe d'enseignement privé non confessionnel rech. pour rentrée scolaire 78, un directeur des études 40-45 ans, pouvant organiser et diriger des équipes d'enseignants, de l'élémentaire aux préparatoires aux grandes écoles. Rémunération et avantages en rapport. Envoyer lettre manuscrite avec C.V. à Publicité Meesters s/n° 10233, 113, rue de Reully, 75012 Paris qui transmettra.

● ORGANISME DE SEJOURS LINGUISTIQUES à l'étranger recherche membre de l'enseignement, ayant obligatoirement le téléphone, pour lui confier un travail à temps partiel au niveau régional (toutes régions de France). Bons honoraires. Pour tous renseignements complémentaires, écrire très rapidement : LEC, 52, r. de Londres, 75008 Paris.

● Cédons à personne aimant chiens superbe berger allemand 3 ans avec pedigree, qui s'ennuie en appartement. Ecr. Besson, 1, rue des Monges, 04000 Digne.

STAGES : dorure sur bois, sculpture ornementale, laque de Chine, modelage, statuaire, moulage, peinture, dessin. Ecr. Ecole du Levant, 31540 Saint-Félix-Lauregais.

● Directement du producteur au consommateur, CHAMPAGNE 1^{er} CRU - Gaston BOEVER, récoltant à 51160 Louvois (Marne).

● POUR VOS ACHATS DE VINS DE BOURGOGNE, J.-C. BOISSET, fils et gendre de collègues, 21700 NUITS-SAINT-GEORGES, propriétaire et éleveur en différents crus, vous adressera sur demande son tarif avec des conditions très particulières aux enseignants.

Abonnements

215, bd Macdonald, 75019 Paris
Tél. : 202-80-88
C.C.P. 31 680-34 F (La Source)

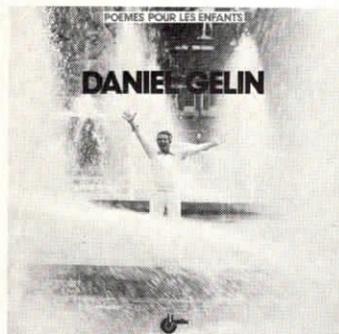
Publicité - Petites annonces

2, rue Chauveau-Lagarde, 75008 Paris
Tél. : 266-69-20/69-21/69-67.



au service des éducateurs

POÈMES



Poèmes pour enfants dits par Daniel Gélin

30 cm où sont rassemblés sur une face une quinzaine de textes écrits par des enfants et, sur l'autre face, par des poètes en renom : Obaldia, Néruda, Bérumont, etc.
UD 30 1347 - 35,20



Jean-François Panet

Sur ce disque 30 cm, on trouve des textes de Cadou, Vignault, Fouchat, Lorca, Quéneau, etc. La voix est belle, les textes bien choisis.

SEDEC 333 - 31,10

CHANSONS

Jean Naty-Boyer et le groupe Chaconne

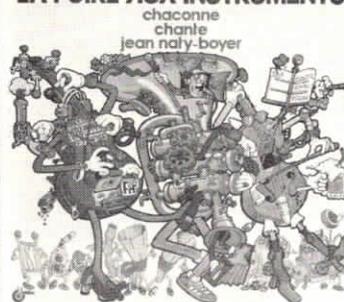
30 cm. « La Foire aux instruments », 7 chansons avec le play-back, au verso.
UD 30 1335 - 35,20

Line & Willy

(spécial jeunes)
30 cm. 12 chansons, par les meilleurs auteurs pour jeunes. Direction musicale : Bernard Gérard.

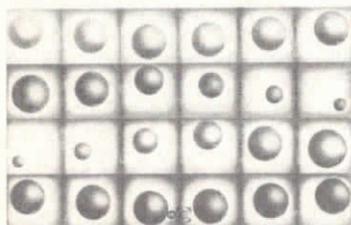
UD 30 1237 - 35,20

LA FOIRE AUX INSTRUMENTS



EXPRESSION CORPORELLE

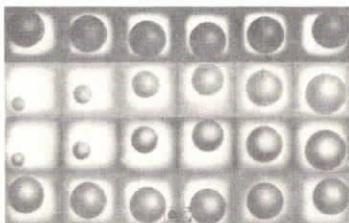
imaginations



Imaginations/1

Premier pas dans l'expression corporelle. 30 cm. Livret conducteur joint. Musique originale de percussions. Réalisation Andrée Huet, C.P.D., en E.P.S. (pour les enfants, à partir de 3 ans).
UD 30 1241 - 35,20

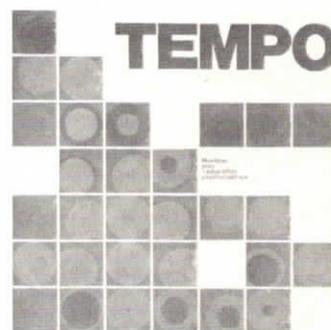
imaginations 2



Imaginations/2

Second volet de cette série dont le soin et l'originalité en font un instrument indispensable. Important livret joint. 30 cm. La réalisation est également due à Andrée Huet.
UD 30 1275 - 35,20

Tempo



Musique pour l'éducation psychomotrice, de Bernard Gérard. Conception et réalisation : Jeannine Coriou. 30 cm. Livret explicatif joint.
UD 30 1341 - 35,20

Bon de commande à retourner chez votre disquaire ou, à défaut, à UNIDISC, 31, rue de Fleurus, 75006 PARIS

NOM PRENOM
ADRESSE
CODE POSTAL VILLE

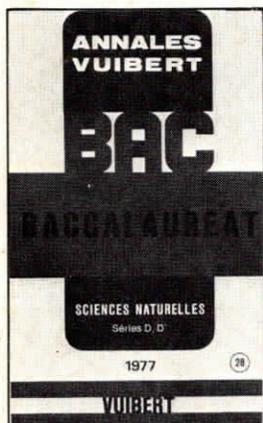
Je désire recevoir :

- | | | | |
|--------------------------------------|--------------------|---|--------------------|
| disque (s) Poèmes pour enfants | UD 30 1347 35,20 F | disque (s) Tempo | UD 30 1341 35,20 F |
| disque (s) Jean-François Panet | SEDEC 333 31,10 F | disque (s) La foire aux instruments | UD 30 1325 35,20 F |
| disque (s) Imaginations/1 | UD 30 1241 35,20 F | disque (s) Line et Willy | UD 30 1311 38,30 F |
| disque (s) Imaginations/2 | UD 30 1275 35,20 F | | |

Frais d'envoi : 5,00 F — Mais franco pour une commande minimum de 150 F

Ci-joint mon règlement de : F

**Pour aider vos élèves
à préparer leurs examens :
tous les sujets,
toutes les chances
de leur côté.**

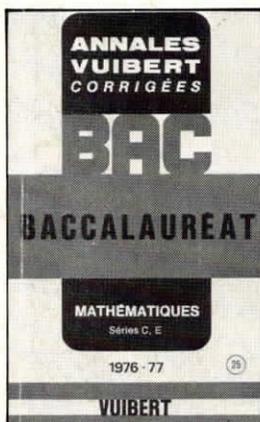


ANNALES VUIBERT 1977

Tous les sujets des
sessions de juin
et de septembre 77.

ANNALES CORRIGÉES

Sujets et corrigés d'une
partie des textes
ou problèmes
de la session de juin 77 ;
Sujets et corrigés
de la session
de septembre 76.



*

**53 fascicules
Collection complète
disponible chez votre libraire
début novembre.**

*

**Faites participer
vos élèves aux
DEUX GRANDS CONCOURS
ANNALES VUIBERT**

Vous trouverez les bulletins de participation
dans les Annales ou chez votre libraire.

VUIBERT 63, bd. saint-germain, 75005 paris



Vous qui devez enseigner
les rudiments du code de
la route à vos élèves,

la SECA Codes Rousseau
a réalisé cette année des
produits nouveaux pour
vous aider.

- Transparents pour rétro-projecteurs
- Diapositives signalisation avec fiches-conseils pour l'enseignement
- Cartes murales, signaux aimantés, etc.
- Il faut également vous renseigner sur nos cours et tests audio - visuels, tests écrits, ouvrages, etc.
- Nos maquettes mécaniques pour enseignement technique
- Notre matériel audio-visuel

**Demandez notre catalogue
à l'adresse suivante :**

Renseignements et
documentation

SECA-Codes Rousseau

7, Quai du Brise-Lames, 7
85101 LES SABLES - D'OLONNE
B. P. 93 Tel. (51) 32.16.11

Agences :

54, rue de la Verrerie
75004 PARIS Tél. 272.75.03

127, rue Pierre-Corneille
69003 LYON Tél. 60.05.91